



G R O U P E  
**AGÉCO**

Définition d'une typologie des  
agricultures du Québec  
Volet 1 : analyse méthodologique

**RAPPORT FINAL**

**JUIN 2007**



## RAPPORT PRÉSENTÉ À LA

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

## ÉQUIPE DE RÉALISATION

Responsable du mandat

Daniel-Mercier Gouin  
Raymond Levallois, *Université Laval*

Réalisation du mandat

Valérie Lamarche  
Catherine Brodeur

## SYNTHÈSE

L'approche typologique pourrait être définie simplement comme étant un outil utilisé pour simplifier et interpréter une réalité complexe. En agriculture, la typologie cherche à créer des catégories de fermes semblables dans un même groupe mais qui se distinguent d'un type à l'autre. La première étape de la conception d'une typologie est la détermination des objectifs visés par cette classification. Les objectifs finaux d'une typologie des fermes varient en fonction des utilisations qui sont faites de cette dernière. En effet, la caractérisation typologique des fermes peut et doit répondre à certains besoins qu'il importe de définir avant toute chose. Ce sont ces objectifs qui seront les déterminants des critères de ségrégation utilisés pour fractionner l'ensemble des entreprises agricoles à l'étude.

### OBJECTIFS

Les objectifs visés par une typologie agricole peuvent être divisés en deux selon leur finalité : décrire ou orienter. Les typologies dont la finalité est de décrire l'agriculture ont des objectifs de comparaison entre les groupes ou dans le temps. Les typologies dont la finalité est d'orienter l'agriculture peuvent servir de guide pour conceptualiser et appliquer les politiques agricoles. Elles sont aussi bien placées pour évaluer nombre de problématiques particulières, comme par exemple l'efficacité environnementale.

### CRITÈRES DE SÉGRÉGATION

Le choix des critères de ségrégation qui sont utilisés dans une typologie est d'une grande importance. Toute la classification et les analyses subséquentes en découlent. Deux méthodes distinctes sont identifiées pour construire une typologie : la méthode qualitative et la méthode quantitative. La première est basée sur le jugement, l'expérience et les connaissances de celui qui définit les critères de ségrégation alors que la seconde, beaucoup plus répandue, s'appuie plutôt sur des relevés statistiques. L'une et l'autre de ces méthodes offrent des possibilités intéressantes et la combinaison des deux techniques apparaît comme l'approche à privilégier.

Le choix des variables de classification se fait parmi un nombre infini de critères. Ce sont les objectifs de la typologie identifiés au départ (et bien entendu la disponibilité des données) qui en orienteront la sélection finale. Les critères disponibles sont nombreux mais les plus communs font partie des catégories suivantes : caractéristiques générales, structure organisationnelle, composantes économiques et applications opérationnelles.

### LES TYPOLOGIES AGRICOLES D'ICI ET D'AILLEURS

Il existe déjà, au Canada et ailleurs dans le monde, des typologies agricoles. Certaines sont d'ordre plutôt général, s'appliquant à caractériser l'agriculture et les fermes de façon globale. Elles ont à la base été construites autour d'un critère économique, mais comptent également d'autres critères tels l'âge, le revenu familial et le type de production. D'autres typologies, plus spécifiques, ont également été mises en place, soit pour obtenir le portrait d'une agriculture particulière, son évolution dans le temps ou encore pour répondre à des

objectifs nouveaux, notamment le respect de l'environnement ou la sécurité alimentaire. Ces typologies diverses ouvrent des horizons différents quant aux objectifs d'utilisation d'une typologie agricole.

#### **BASE DE DONNÉES**

Pour construire une typologie, il importe de déterminer quelles données ou critères seront utilisés. Ces éléments sont groupés dans des bases de données, plus ou moins exhaustives, qui contiennent des informations sur les exploitations agricoles. Pour le Québec, cinq banques de données ont été identifiées comme présentant un potentiel d'exploitation en vue de la construction d'une typologie de l'agriculture québécoise. Chacune d'entre elles contient une multitude d'informations sur les exploitations agricoles qui, selon les objectifs retenus, seront plus ou moins pertinentes à la mise sur pied de la typologie des fermes québécoises.

## TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction .....	1
2.	L'approche typologique : principes et méthodes .....	2
2.1	Des objectifs multiples .....	2
2.1.1	Décrire .....	2
2.1.2	Orienter .....	3
2.2	Les critères de ségrégation .....	4
2.2.1	Caractéristiques générales.....	5
2.2.2	La structure organisationnelle .....	6
2.2.3	Les composantes économiques.....	6
2.2.4	Les applications opérationnelles.....	8
2.3	Synthèse .....	8
3.	Les typologies agricoles d'ici et d'ailleurs .....	10
3.1	Les grandes typologies.....	10
3.1.1	Canada .....	10
3.1.2	États-Unis .....	13
3.1.3	Union européenne.....	15
3.2	Diverses typologies aux objectifs particuliers .....	20
3.2.1	États-Unis .....	20
3.2.2	Union européenne .....	21
3.2.3	France.....	26
3.2.4	Grèce .....	31
3.2.5	Pays-Bas.....	32
3.3	Synthèse .....	33
4.	Bases de données sur les exploitations agricoles disponibles au Québec.....	35
4.1	Statistique Canada .....	35
4.1.1	Recensement de l'agriculture .....	35
4.1.2	Base de données complètes sur les exploitations agricoles .....	39
4.2	La financière agricole du Québec.....	42
4.2.1	Programme canadien de stabilisation du revenu agricole .....	42
4.2.2	Banque de données des dossiers de financement agricole .....	44
4.3	Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec .....	45
4.3.1	Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles .....	45
4.4	Vue d'ensemble.....	49
5.	Réflexions.....	51
	Bibliographie .....	53

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1 Typologie canadienne des fermes .....	11
Tableau 3.2 Typologie américaine des fermes.....	14
Tableau 3.3 Typologie communautaires des fermes, orientation technico-économique ....	17
Tableau 3.4 Typologie communautaire des fermes, dimension économique .....	20
Tableau 3.5 Typologie SEAMLESS, dimension économique.....	22
Tableau 3.6 Typologie SEAMLESS, dimension d'intensité .....	22
Tableau 3.7 Typologie SEAMLESS, dimension de spécialisation .....	23
Tableau 3.8 Typologie SEAMLESS, dimension d'utilisation des sols .....	24
Tableau 3.9 Typologie SEAMLESS, combinaison spécialisation et utilisation des sols .....	25
Tableau 3.10 Typologie des fermes, selon leur risque pour la sécurité alimentaire .....	33
Tableau 4.1 Cotation des intervalles de coefficient de variation, BDCEA.....	42
Tableau 4.2 Résumé des caractéristiques des bases de données sur les exploitations agricoles du Québec .....	50

## LISTE DES FIGURES

Figure 2.1 Listes non exhaustive des objectifs et critères de ségrégation identifiés pour une typologie agricole.....	9
Figure 3.1 Typologie SEAMLESS.....	26
Figure 3.2 Typologie évolutive, secteur laitier .....	28
Figure 3.3 Typologie filière, Pays de Thônes.....	30

## 1. INTRODUCTION

---

Devant la complexité des problématiques associées aux changements dans l'environnement d'affaires de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois et devant la diversité des intervenants concernés et la difficulté qu'ils éprouvent à partager un diagnostic commun, le Gouvernement du Québec a créé, en juin 2006, la *Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois* (CAAAQ, ci-après nommée la Commission). Cette commission indépendante est chargée d'établir un diagnostic complet de l'avenir du secteur agricole québécois. Elle devra, d'ici janvier 2008, dresser un état de la situation sur les enjeux et les défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire, examiner l'efficacité des interventions publiques actuellement en place, établir un diagnostic et faire des recommandations.

Dans le but d'alimenter sa réflexion, la Commission tient des consultations publiques régionales où citoyens, scientifiques et producteurs agricoles ont la liberté d'exprimer leurs opinions. En plus de ces consultations, elle fait également appel à des experts pour se pencher sur des problématiques spécifiques. C'est dans ce cadre que la Commission a sollicité les services de M. Raymond Levallois, de M. Daniel-Mercier Gouin et du Groupe AGÉCO pour élaborer une typologie de l'agriculture du Québec. En effet, alors que les consultations se déroulent et au fur et à mesure que les commissaires se documentent, émerge le besoin de se doter d'un outil d'analyse synthétique et représentatif des exploitations agricoles québécoises.

Le présent mandat a donc pour objectif l'analyse méthodologique de la typologie, objectif qui se compose des quatre sous objectifs suivants :

- Une revue de littérature sur l'approche typologique;
- Un recensement des typologies existantes au Québec et ailleurs en agriculture;
- La caractérisation des typologies selon leur contenu et leur finalité;
- L'analyse des bases de données disponibles au Québec pour la réalisation d'une typologie.

## 2. L'APPROCHE TYPOLOGIQUE : PRINCIPES ET MÉTHODES

---

L'approche typologique pourrait être définie simplement comme étant un outil utilisé pour simplifier et interpréter une réalité complexe. Le moteur de l'approche typologique est à tout compte fait la diversité (Iraizoz *et al.* 2007). En agriculture, la typologie cherche à créer des catégories de fermes semblables dans un même groupe mais qui se distinguent d'un type à l'autre. L'efficacité d'une typologie en agriculture dépend donc de son habileté à capturer et différencier les multiples systèmes agricoles (Iraizoz *et al.* 2007). La classification des fermes est habituellement composée de quelques simples et distinctes classes, qui reflètent des différences d'intérêts, de caractéristiques et de comportements (Benedict *et al.* 1944). Ainsi, selon Landais (1998), chaque classe devient un modèle générique qui définit les attributs d'une série d'éléments communs.

La première étape de la conception d'une typologie est la détermination des objectifs visés par cette classification. À cette étape, l'intuition, les connaissances par rapport au secteur et l'expérience des responsables de la construction de la typologie sont parmi les matériaux les plus importants pour mettre sur pied les hypothèses de départ (Escobar et Bergegué 1990, tiré de Köbrich *et al.* 2003). Les objectifs finaux d'une typologie des fermes varient en fonction des utilisations qui sont faites de cette dernière. En effet, la caractérisation typologique des fermes peut et doit répondre à certains besoins qu'il importe de définir avant toute chose. Ce sont ces objectifs qui seront les déterminants des critères de ségrégation utilisés pour fractionner l'ensemble des entreprises agricoles à l'étude. Il s'agit là de la deuxième étape, qui consiste en la sélection des variables, c'est-à-dire le passage entre l'hypothèse et le choix des critères qui seront utilisés pour bâtir la typologie (Köbrich *et al.* 2003).

### 2.1 DES OBJECTIFS MULTIPLES

Les objectifs de la mise en place d'une typologie des fermes sont variés. Ils évoluent dans le temps et changent en fonction des utilisateurs de la typologie en question (Delane et Moore 1965). De plus, aucune classification simple ne peut répondre aux besoins de tous ni à tous les besoins (Benedict *et al.* 1944). Les objectifs visés par une typologie agricole peuvent être divisés en deux selon leur finalité : décrire ou orienter.

#### 2.1.1 DÉCRIRE

Les typologies dont la finalité est de décrire l'agriculture ont des objectifs de comparaison entre les groupes ou dans le temps. Ce sont celles qui sont le plus couramment utilisées pour fournir des conseils d'ordre technico-économique (Landais 1998). Elles sont tirées d'enquêtes et de sondages, faisant état d'une situation réelle.

### COMPARAISON SIMPLE

L'objectif général d'une typologie en est un de comparaison. En prenant par exemple les recensements, qui dénombrent, définissent et caractérisent les exploitations et les exploitants agricoles, il est possible, à l'aide d'un outil typologique, de comparer les données d'un groupe par rapport à un autre. Sans ce regroupement des fermes, seules des données moyennes seraient utilisées pour définir l'agriculture, moyennes qui ne sont pas très représentatives dans le cas où il existe une grande disparité entre les entreprises (Hurley 1965). La typologie permet d'identifier les intérêts et les problématiques de chaque différent groupe plutôt que d'utiliser la notion de « ferme moyenne » qui n'existe simplement pas (Benedict *et al.* 1944). L'objectif de comparaison est donc au cœur du concept de typologie.

### ÉVOLUTION DANS LE TEMPS

Pour être pleinement efficace, la typologie agricole doit permettre non seulement de comparer entre eux les groupes de fermes semblables pour une même année mais également de suivre l'évolution de ces mêmes groupes dans le temps. La classification en tant que telle doit fournir une base pour mesurer le changement (Hurley 1965). En effet, la typologie doit se baser sur des critères susceptibles de laisser transparaître les changements structurels qui s'opèrent au niveau des entreprises agricoles. Bien souvent, les typologies deviennent rapidement obsolètes et elles doivent être mises à jour régulièrement (Landais 1998). Il faut donc s'assurer, lors de la mise en œuvre d'une typologie agricole, qu'elle saura éventuellement refléter l'évolution du secteur. Certains critères de ségrégation, présentés dans la section suivante, sont mieux adaptés que d'autres pour permettre une analyse évolutive de la situation des fermes.

## 2.1.2 ORIENTER

Les typologies dont la finalité est d'orienter l'agriculture peuvent servir de guide pour conceptualiser et appliquer les politiques agricoles. Elles sont aussi bien placées pour évaluer nombre de problématiques particulières, notamment l'efficacité environnementale des fermes (Landais 1998). Les références qui les alimentent dénotent ce qui devrait être ou ce que l'on pourrait appeler la ferme modèle, viable et rentable.

### CONCEPTION ET APPLICATION DES POLITIQUES AGRICOLES

La typification des fermes pour fins de conception et d'application des politiques agricoles est la plus répandue. Une littérature abondante existe sur le fait que la classification (économique) des fermes est un outil profitable à la recherche et à l'application des politiques agricoles (Johnson 2002). L'approche typologique est très utile pour identifier les forces pour ou contre lesquelles les politiques agricoles doivent entrer en action (Daskalopoulou et Petrou 2002). D'ailleurs, en 1985, la Commission européenne a convenu qu'il fallait mettre sur pied une typologie communautaire des exploitations agricoles et que

cette dernière devait être construite de façon à répondre notamment aux besoins d'information de la politique agricole commune (UE 1985).

### ÉVALUATION DE PROBLÉMATIQUES NOUVELLES

L'élaboration d'une typologie peut être faite en fonction d'autres objectifs que ceux présentés ci-haut et qui sont relativement répandus. Aujourd'hui, le rôle de l'agriculture est reconnu non seulement au niveau productif et économique mais également à travers l'environnement, le paysage et la survie rurale (Andersen *et al.* 2007). Ainsi, une typologie qui permette de partager les fermes selon leur performance environnementale peut devenir intéressante. La typologie peut aussi combiner plusieurs objectifs. De ce fait, elle peut être une façon de confirmer des liens entre des aspects économiques de l'agriculture et des variables sociologiques comme par exemple la relation entre la taille de la ferme et l'adoption de pratiques d'agriculture durable (Tavernier et Tolomeo 2004).

## 2.2 LES CRITÈRES DE SÉGRÉGATION

Le choix des critères de ségrégation qui sont utilisés dans une typologie est d'une grande importance. Toute la classification et les analyses subséquentes en découlent. Toutefois, aucun consensus n'a été atteint en ce qui concerne la façon de construire une typologie (Iraizoz *et al.* 2007). Malgré cela, plusieurs auteurs s'entendent pour dire que deux approches méthodologiques peuvent être utilisées, seule ou en combinaison, pour élaborer une typologie : la méthode qualitative et la méthode quantitative.

La méthode qualitative est basée sur le jugement, l'expérience et les connaissances de celui qui définit les critères de ségrégation. Elle est beaucoup moins répandue et selon Gebauer (1987, tiré de Iraizoz *et al.* 2007), elle n'assure pas nécessairement une homogénéité dans les groupes typologiques. L'utilisation la plus commune de la méthode qualitative est la classification géographique des fermes.

De son côté, la méthode quantitative semble être celle qui connaît le plus grand succès. Selon Kostrowicki (1977), seule la méthode quantitative assure des résultats reproductibles et comparables dans l'espace et le temps. Par contre, il arrive que certaines caractéristiques de l'agriculture ne puissent être exprimées de façon quantitative et qu'il faille définir les critères de ségrégation en utilisant de façon complémentaire la méthode qualitative (Kostrowicki 1977). Il apparaît donc que la combinaison des deux méthodes soit à préconiser.

La typologie peut se baser sur un nombre réduit de variables ou encore faire appel à l'analyse multivariée, qui implique l'utilisation de plusieurs critères de segmentation (Iraizoz *et al.* 2007). Les éléments de comparaison retenus pour la construction de la typologie doivent présenter des qualités de base. D'abord, il faut qu'elles démontrent une variabilité suffisante à l'intérieur de la population analysée. Celles qui dénotent une trop grande uniformité doivent être écartées (Köbrich *et al.* 2003). Les variables sont parfois très spécifiques et choisies en fonction d'objectifs particuliers. Dans le cas où elles ne sont

pas pertinentes pour les fins d'une étude, elles seront éliminées. Le même sort sera réservé aux variables qui sont fortement corrélées ou encore aux critères pour lesquels les données sont difficilement accessibles ou manquantes (Köbrich *et al.* 2003).

Les critères de ségrégation sont d'ordres multiples. Dans leur forme la plus simple, les critères de classification sont d'ordre général et définissent la ferme selon ses paramètres de base. Cependant, bien que les plus communs soient à caractère économique, quelques uns se qualifient plutôt de sociologiques ou de technologiques alors que d'autres sont de nature géographique. La section suivante présente des critères de classification pouvant être utilisés pour la création d'une typologie agricole. Ils ont été classés en quatre catégories, soit les variables descriptives, la structure organisationnelle, les composantes économiques et les applications opérationnelles, un classement quelque peu inspiré par celui proposé par Spencer et Stewart (1973). À noter que ces divisions ne sont pas officielles et sont employées ici seulement à titre illustratif, pour faciliter la présentation d'une liste non exhaustive de critères.

## 2.2.1 CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

### TYPE DE PRODUCTION

Des caractéristiques générales servant à l'organisation d'une typologie agricole, le type de culture ou d'élevage retrouvé sur la ferme sont parmi les plus élémentaires (Spencer et Stewart 1973). La classification des fermes par le type de production choisi peut exprimer des différences aussi fondamentales que la segmentation par des critères économiques (Hurley 1965). Aussi, la combinaison des variables descriptives et des critères économiques ou financiers pour bâtir la typologie a donné des résultats souvent plus éloquentes que la classification économique utilisée seule (Hurley 1965).

### TAILLE DE LA FERME

L'importance de la ferme en terme de taille est un facteur critique compte tenu de son importance dans la théorie des économies d'échelle (Iraizoz *et al.* 2007). Toutefois, sa mesure doit être faite selon des critères bien choisis. Ces critères sont des unités physiques comme la quantité de travailleurs, la superficie cultivée ou le nombre d'unités animales, ou encore sont d'ordre monétaire à savoir la valeur de la production, des actifs ou de la marge brute (Iraizoz *et al.* 2007). Les critères physiques requièrent parfois une certaine prudence. Par exemple, l'évaluation de la taille d'une ferme par sa superficie présente de sérieuses limitations à cause des grandes différences qui existent dans la valeur et le potentiel de production des terres (Hurley 1965).

### CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Les variables sociodémographiques servent à classer les exploitants en tant que tels ou encore la population agricole liée à la ferme. L'âge, le niveau de scolarité et même la race ont été utilisés pour caractériser les exploitants agricoles et leurs familles.

## LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

La répartition géographique simple des fermes donne généralement peu d'indications concernant les caractéristiques de ces dernières. Or, il en est tout autrement de la localisation des fermes utilisée comme déterminant des opportunités et du potentiel agricole de l'environnement économique de l'entreprise (Iraizoz *et al.* 2007). L'environnement économique régional peut alors devenir un critère de classification des fermes dans une typologie agricole, que ce soit relativement au niveau de compétition (commerciale, pour les terres, etc.) auquel font face les entreprises ou encore, sur le plan de l'accessibilité aux outils ou au support disponibles pour les producteurs.

## 2.2.2 LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

### FORME JURIDIQUE

La structure organisationnelle de la ferme implique entre autres la forme juridique de l'entreprise. Parmi les formes juridiques courantes, la plus répandue est la ferme individuelle ou celle à propriétaire unique. D'autres types d'organisations existent telles les sociétés de personnes, organisée de façon informelle ou plus officielle et les compagnies, qui sont soit familiales ou non.

### TENURE DES SOLS

Le mode d'occupation des terres, aussi appelé tenure foncière, est un autre critère pouvant servir à la classification des fermes dans une typologie agricole. En effet, la formule d'occupation du sol, en propriété ou en location, peut avoir une influence majeure sur la gestion de la ferme, notamment pour l'adoption de pratiques de conservation ou l'intensification de la production (Iraizoz *et al.* 2007). Certains ont même utilisé cet indicateur pour évaluer l'aversion au risque des agriculteurs (Daskalopoulou et Petrou 2002).

### ORGANISATION DU TRAVAIL

L'organisation du travail et des ressources humaines est un facteur souvent mentionné en tant qu'élément de partage des groupes de fermes dans une typologie. La variable « travail » peut s'observer entre autres à travers le ratio de main-d'œuvre embauchée sur main-d'œuvre familiale (Daskalopoulou et Petrou 2002). Le nombre d'employés ou encore les besoins en travail pourraient aussi séparer les fermes selon un critère défini comme l'intensité de l'utilisation de l'intrant « travail ».

## 2.2.3 LES COMPOSANTES ÉCONOMIQUES

### MISE EN MARCHÉ

Il existe maintes façons de mettre en marché les produits agricoles cultivés sur une ferme et cette variable peut devenir un critère de classification. En effet, des nuances marquées

risquent d'exister entre les groupes de fermes qui font de la vente directe aux consommateurs et celles qui distribuent chez un courtier ou un grossiste. Le mode de distribution devient alors un outil pour évaluer toute une panoplie de traits pouvant aller du niveau d'organisation jusqu'au niveau de stress.

### PERFORMANCE

Les critères de performance économique sont les plus traditionnels et les plus répandus pour la construction des typologies agricoles. Ils peuvent être liés soit à la ferme en tant qu'unité de production ou encore à la famille agricole. Le choix de l'une ou l'autre de ces entités comme fondement peut avoir une grande influence sur les résultats de la classification et l'analyse qui peut en être faite. C'est là une des problématiques majeures de la classification économique des fermes (Delane et Moore 1965). Une autre difficulté attribuable aux critères de classification économique est l'influence des variations dans les prix et les rendements. Dans le cas des critères strictement basés sur la valeur de ventes ou le niveau de production, ces changements sont susceptibles d'affecter de façon significative la répartition des fermes entre les types identifiés et donc en conséquence, la comparabilité des données dans le temps (Delane et Moore 1965).

Fréquemment, des variables financières sont employées pour construire une typologie agricole. Le revenu agricole ou familial est souvent considéré comme un facteur déterminant dans la caractérisation des groupes de fermes. La séparation des fermes selon le revenu agricole peut se faire en considérant les multiples productions ou cultures de la ferme et ainsi permettre de déterminer le niveau de spécialisation de l'entreprise (Iraizoz *et al.* 2007). Un classement selon la quantité d'intrants, soit en termes d'unités de travail ou de dépenses annuelles par exemple, serait lui aussi satisfaisant et facilement utilisable (Benedict *et al.* 1944).

D'autres variables comme les ratios financiers peuvent servir de critères de ségrégation. Dépendamment des objectifs d'utilisation de la typologie, des ratios d'analyse de bilan, d'analyse des résultats ou des risques servent à classer les fermes selon leur niveau d'endettement, leur efficacité ou leur rentabilité.

### PROVENANCE DES REVENUS

La pluriactivité, ou l'apport économique d'une activité non agricole au revenu familial, apparaît depuis un certain nombre d'années comme une facette considérable dans le secteur agricole. En effet, plusieurs familles agricoles composent avec la nécessité ou la volonté de compléter le revenu agricole par une activité économique autre, souvent accomplie par la conjointe. En général, il existe un lien inverse entre la taille de la ferme et la présence d'un travail hors ferme (Daskalopoulou et Petrou 2002). Ainsi, la part ou le niveau du revenu familial non agricole peut être utilisé dans la construction d'une typologie.

## 2.2.4 LES APPLICATIONS OPÉRATIONNELLES

### NIVEAU TECHNOLOGIQUE

L'agriculture est un secteur de plus en plus perfectionné. Les outils technologiques offerts aux producteurs sont abondamment diversifiés allant du simple ordinateur au système de traite automatisé, au détecteur de gestation ou d'humidité du foin en passant par l'agriculture de précision et le contrôle atmosphérique en entrepôt. Tous ces appareils et d'autres techniques encore sont employés de façon plus ou moins intensive dans les fermes du Québec et le niveau technologique, c'est-à-dire l'importance de l'utilisation de ces outils, peut servir à partager les entreprises dans une typologie agricole.

### GESTION ENVIRONNEMENTALE

Les fermes sont maintenant plus que jamais soumises à des normes environnementales strictes. Elles doivent se conformer à une multitude de lois et règlements dont les objectifs visent principalement la protection de l'eau et des sols. Des définitions de fermes à gestion environnementale peuvent être construites sur la base des pratiques agricoles mises en place par les producteurs, que ce soit au niveau de la gestion des engrais et pesticides, des fumiers et des résidus de cultures ou encore de la conformité avec un guide de bonnes pratiques ou une certification quelconque.

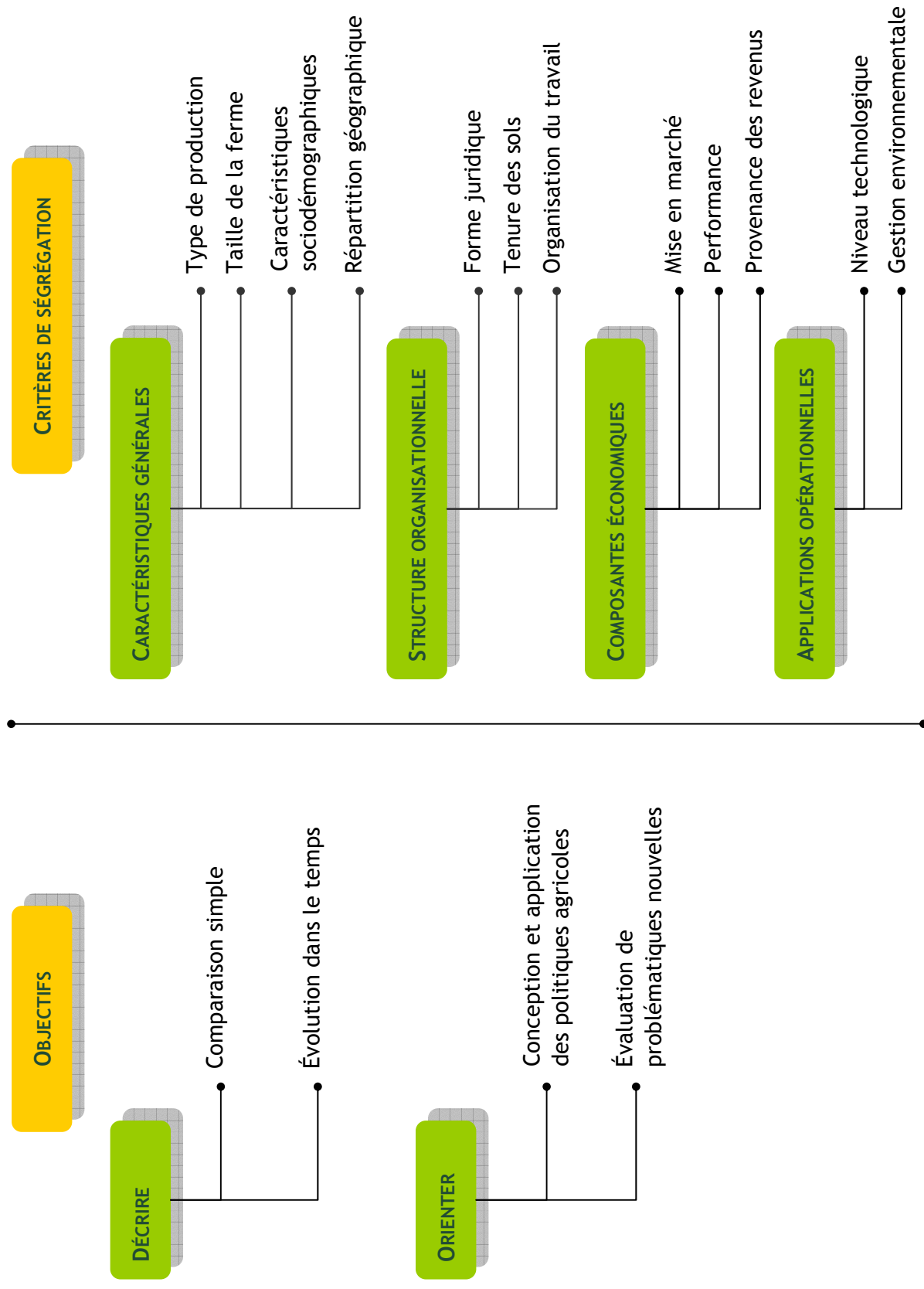
## 2.3 SYNTHÈSE

L'étape première à franchir lors de la construction d'une typologie agricole est l'identification des objectifs poursuivis par cette dernière. Ils sont fonction d'une part de l'utilisation qui sera faite de la typologie et d'autre part des données disponibles. Une fois cette phase accomplie, vient la détermination des critères de ségrégation des groupes de fermes. Lors de cet exercice, il est nécessaire d'établir les bornes qui délimiteront les différents types de fermes.

En résumé, il est acceptable de dire que les objectifs d'une typologie agricole et les critères de classification choisis sont étroitement liés malgré qu'ils ne soient pas exclusifs l'un par rapport à l'autre. Dans le cadre du présent mandat, la construction d'une typologie des fermes québécoises n'a pas comme simple objectif de décrire l'agriculture mais bien d'orienter les décisions des utilisateurs.

Les critères choisis pour bâtir la typologie seront puisés dans une ou plusieurs bases de données. Il est important de noter qu'une typologie sert à simplifier, par l'utilisation de quelques critères, le tableau agricole. Il ne s'agit pas de faire l'analyse de l'ensemble des données disponibles pour en dégager des tendances. Le choix des critères de classification est donc déterminant pour assurer l'efficacité de la typologie. La Figure 2.1 synthétise les objectifs des typologies agricoles identifiées de même que les critères de ségrégation détaillés précédemment.

Figure 2.1  
Listes non exhaustive des objectifs et critères de ségrégation identifiés pour une typologie agricole



### 3. LES TYPOLOGIES AGRICOLES D'ICI ET D'AILLEURS

---

#### 3.1 LES GRANDES TYPOLOGIES

##### 3.1.1 CANADA

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a développé en 1998 une typologie des exploitations agricoles, inspirée de celle instaurée par le Economic Research Service (ERS) du United States Department of Agriculture (USDA). Depuis, les définitions des types de fermes ont quelque peu évolué mais l'objectif de la typologie reste de mieux expliquer les différences de comportement entre certains groupes de fermes (AAC 2002).

##### FINALITÉ

À la base, la typologie d'AAC a été élaborée pour mieux cibler les besoins de chaque exploitation et chaque famille agricole, en utilisant les données de l'Enquête financière sur les fermes (EFF) (AAC 2007). La typologie des exploitations agricole permet d'analyser les écarts de rendement et de stratégie commerciale entre les fermes d'une même catégorie de revenu (AAC 2006). Au fil des ans, elle a été modifiée et adaptée au Programme des données fiscales (PDF) et au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCRA).

La finalité de la typologie canadienne des fermes est en fait de regrouper ces dernières en groupes homogènes pour alimenter les discussions sur les politiques agricoles (Mitura 2006). En donnant une bonne représentation de l'agriculture et des fermes, on peut expliquer des problèmes qu'affrontent certains groupes et élaborer des politiques qui ciblent mieux les besoins de chaque exploitation (AAC 2002).

##### DÉFINITIONS TYPOLOGIQUES

La typologie canadienne est construite autour de la notion de la « ferme familiale » (Mitura 2006). Les groupes de fermes diffèrent selon leur contribution à la production agricole, la spécialisation de leur production, leur participation aux programmes et leur dépendance à l'égard du revenu agricole (AAC 2002). Les exploitations sont réparties à l'intérieur de la typologie selon cinq facteurs :

- La structure de l'organisation;
- L'âge des exploitants;
- La dépendance à un revenu d'appoint;
- Le revenu familial total;
- La catégorie de revenu.

La typologie classe les fermes en deux grandes catégories : exploitations non axées sur les affaires et les exploitations axées sur les affaires ou commerciales. De ces deux catégories

sont issus sept groupes de fermes. La typologie canadienne des fermes est présentée au Tableau 3.1.

**Tableau 3.1**  
**Typologie canadienne des fermes**

Type	Définition
<b>Exploitations familiales</b>	
Exploitation non commerciale	
De retraité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitant le plus vieux âgé de 60 ans ou plus</li> <li>• Exploitant touche un revenu de pension</li> <li>• Aucun enfant ne participe aux activités quotidiennes de la ferme</li> </ul>
D'agrément	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitant à temps partiel</li> <li>• Revenu agricole brut entre 10 000 \$ et 49 999 \$</li> <li>• Revenu hors ferme de 50 000 \$ ou plus</li> </ul>
À faible revenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenu agricole brut entre 10 000 \$ et 99 999 \$</li> <li>• Revenu familial inférieur à 35 000 \$</li> </ul>
Exploitation commerciale	
Petite	• Revenu agricole brut entre 10 000 \$ et 49 999 \$
Moyenne	• Revenu agricole brut entre 50 000 \$ et 99 999 \$
Grande	• Revenu agricole brut entre 100 000 \$ et 499 999 \$
Très grande	• Revenu agricole brut de 500 000 \$ et plus
<b>Exploitations non familiales</b>	• Colonies huttérites et autres exploitations collectives ainsi que les coopératives et les sociétés non familiales

Source : AAC 2007 et Mitura *et al.* 2005.

a) La ferme de retraité

En général, le propriétaire de ce type de ferme a commencé à réduire la taille de son exploitation en prévision de sa retraite ou procédera dans les prochaines années au transfert ou à la vente de celle-ci. Il est peu probable que cet exploitant adopte rapidement de nouvelles technologies à ce stade de sa carrière.

b) La ferme d'agrément

La ferme d'agrément n'est pas la principale source de revenu de la famille agricole exploitante. Cette dernière compte presque exclusivement sur le revenu d'un emploi hors ferme pour vivre. La famille propriétaire d'une ferme d'agrément se livrerait à l'activité agricole en tant que mode de vie ou pour des raisons fiscales.

c) La ferme à faible revenu

La ferme à faible revenu présente des difficultés financières. La famille agricole dépend presque uniquement d'un emploi hors ferme comme source de revenu. Cette ferme ne peut réaliser d'économies d'échelle, cela donnant lieu à des marges d'exploitation faibles ou négatives.

d) La petite et la moyenne ferme

La ferme faisant partie de l'une ou l'autre de ces catégories est viable et pourrait prendre de l'expansion dans les années à venir. La famille dépend malgré tout grandement du revenu d'un emploi hors ferme pour vivre. Elle a tendance à avoir des marges d'exploitation plus élevées que la ferme non commerciale de même catégorie de taille.

e) La ferme de grande et très grande taille

La famille agricole qui possède cette ferme obtient généralement plus de 50 % de son revenu total des activités agricoles.

### LIMITES

La typologie développée par AAC présente certaines limites qu'il importe de souligner. D'abord, le critère de ségrégation basé sur l'âge est imprécis. En effet, le critère déterminant si le producteur est retraité ou non est basé sur un âge en particulier plutôt que sur la déclaration du producteur sur sa situation.

La typologie d'AAC s'appuie en partie sur le niveau du revenu hors ferme. Or, si la typologie s'intéresse à l'activité agricole, cette dernière doit demeurer au cœur des définitions et des catégories de fermes qui découlent de la classification. Par exemple, une ferme dont le revenu agricole brut atteint 45 000 \$ peut passer de la catégorie de ferme familiale non commerciale d'agrément à celle de petite ferme familiale commerciale selon que le conjoint a ou non un revenu élevé. Pour les mêmes raisons, une ferme familiale non commerciale à faible revenu peut passer dans la catégorie des moyennes fermes familiales commerciales et vice et versa. Ces déplacements d'un type à l'autre ne sont en aucun cas liés à des changements dans le secteur agricole.

En ce sens, la ségrégation des fermes familiales commerciales, qui se base sur le niveau du revenu agricole brut, répond bien à cette exigence. Cependant, il est important de noter que le revenu agricole brut ne tient pas compte des dépenses de la ferme. Ainsi, une entreprise ayant un revenu agricole brut élevé peut se trouver dans une situation financière beaucoup plus précaire qu'une autre, dépendamment de son niveau de dépenses. À titre d'exemple, comparons le cas d'une ferme porcine et d'une ferme laitière ayant des revenus agricoles bruts identiques. Le niveau de dépenses, notamment pour l'alimentation des animaux, de la première est beaucoup plus élevé que pour la deuxième. Conséquemment, la ferme porcine dégage une marge manifestement moins importante que la ferme laitière, et ce malgré un revenu agricole brut équivalent. Les catégories de revenu agricole brut fixées par des intervalles chiffrés sont donc inéquitables entre les productions. De plus, elles impliquent qu'il faille tenir compte de la mise à jour plus ou moins fréquente de ces balises pour s'aligner sur la croissance économique globale.

### 3.1.2 ÉTATS-UNIS

La diversité des fermes sur le territoire américain, que se soit au niveau de la taille des exploitations ou d'autres caractéristiques, rend nécessaire la mise en place d'une méthode de simplification (USDA 2000). Les fermes se distinguent suivant les buts visés, les stratégies pour les atteindre, l'utilisation et le contrôle de leurs ressources et donc les résultats économiques obtenus des activités agricoles et non agricoles (USDA 2005). L'Economic Research Service (ERS) du United States Department of Agriculture (USDA) a donc développé dans les années 90 une typologie des fermes américaines, qui a d'ailleurs grandement inspiré celle du Canada. La typologie du ERS, basée sur les données du Agricultural Resource Management Survey (ARMS), regroupe les fermes dans des classes sur la base de la valeur des ventes et de l'occupation du propriétaire. Ce dernier critère reflète mieux que les ventes à elles seules les attentes et la dépendance de l'exploitant vis-à-vis de l'agriculture (USDA 2000).

#### FINALITÉ

Alors qu'au début, la classification des fermes était construite pour dresser un portrait global de l'agriculture, elle compte aujourd'hui des attributs pour la recherche et les politiques (Benedict *et al.* 1944). L'objectif général de la typologie est en fait de refléter les disparités entre les familles agricoles en ce qui concerne le niveau et la source du revenu et d'identifier les différences importantes qui existent entre la performance financière d'une ferme et le bien-être économique d'une famille agricole (Johnson 2002).

L'utilisation de catégories plus homogènes basées sur des caractéristiques simples et peu nombreuses sert aujourd'hui d'outil aux autorités gouvernementales pour mieux cibler les politiques agricoles, dont celles de soutien du revenu, de gestion de l'offre et de protection de l'environnement et des ressources naturelles (USDA 2005).

#### COMPOSITION

À l'origine, soit il y a plus de 100 ans, le Recensement classait les exploitations agricoles et les exploitants selon des caractéristiques physiques et démographiques (Johnson 2002). Les fermes étaient alors groupées selon la superficie, la valeur de la production, la tenure des sols, la race de l'exploitant, la région géographique et le secteur de production. Depuis, d'autres caractéristiques se sont ajoutées comme par exemple la forme juridique de la ferme.

La typologie agricole américaine est aujourd'hui construite autour de la ferme familiale. Ainsi, on y retrouve trois grandes catégories soit les petites fermes familiales, les autres fermes familiales et les fermes non familiales. De ces trois catégories, sept classes se distinguent. Elles sont présentées au Tableau 3.2.

**Tableau 3.2**  
**Typologie américaine des fermes**

Type	Définition
<b>Exploitations familiales</b>	
Petite ferme familiale	
À ressources limitées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenu agricole brut de moins de 100 000 \$</li> <li>• Actif agricole de moins de 150 000 \$</li> <li>• Revenu familial de moins de 20 000 \$</li> <li>• Exploitant déclarant une occupation principale quelconque, sauf celle de gérant de ferme salarié</li> </ul>
De retraité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitant déclarant être retraité</li> </ul>
Résidentielle/Mode de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitant déclarant une occupation principale autre qu'agricole</li> </ul>
D'occupation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitant déclarant une occupation principale agricole</li> </ul>
À faible revenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revenu agricole brut de moins de 100 000 \$</li> </ul>
À revenu élevé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Revenu agricole brut entre 100 000 \$ et 249 000 \$</li> </ul>
Autre ferme familiale	
Grande	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenu agricole brut entre 250 000 \$ et 499 999 \$</li> </ul>
Très grande	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revenu agricole brut de 500 000 \$ et plus</li> </ul>
<b>Exploitations non familiales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitations non familiales ou coopératives, de même que les fermes administrées par des gérants de ferme salariés</li> </ul>

Source : USDA 2005.

a) La ferme à ressources limitées

L'identification de ce type de ferme est importante puisque les décideurs ont développé des programmes spéciaux qui s'adressent spécialement à cette catégorie. L'exploitant de la ferme à ressources limitées n'est pas restreint dans ses occupations et peut avoir comme principal emploi du temps une activité agricole, non agricole ou même être retraité. Cette classe regroupe les producteurs dont les ventes, le revenu et les actifs sont peu élevés, peu importe leur occupation principale.

b) La ferme de retraité

L'exploitant de ce type de ferme déclare être retraité, que ce soit d'une occupation agricole ou non agricole. Il est toutefois suffisamment impliqué en agriculture pour générer au moins 1 000\$ de ventes de produits agricoles, le minimum nécessaire pour être désigné comme exploitation agricole par le USDA.

c) La ferme résidentielle

L'exploitant déclare occuper la majeure partie de son temps à une activité non agricole. Il peut avoir choisi l'agriculture comme mode de vie ou encore tirer un revenu d'appoint de l'agriculture, espérant ou non devenir exploitant agricole à temps plein.

d) La ferme d'occupation

L'exploitant travaille principalement à une activité agricole. La famille agricole peut toutefois toucher un revenu plus ou moins important d'une activité hors ferme.

e) La ferme de grande et très grande taille

L'exploitant de ce type de ferme peut déclarer une occupation principale agricole, non agricole ou être retraité.

#### LIMITES

La typologie du ERS montre aussi des limites, semblables à celles soulignées dans la typologie d'AAC, notamment quant à la référence au revenu familial, incluant les revenus non agricoles pour la petite ferme familiale à ressources limitées de même que dans le cas de l'utilisation du revenu agricole brut. D'autre part, le titre de retraité ou encore l'importance de la contribution d'un travail autre qu'agricole est basé sur la déclaration du producteur, ce qui permet donc d'obtenir un portrait plus près de la réalité.

### 3.1.3 UNION EUROPÉENNE

C'est en 1985 que la Commission européenne a décidé de mettre en place une typologie communautaire des exploitations agricoles (CE 1985). Les deux éléments sur lesquels sont fondés la typologie sont l'orientation technico-économique et la dimension économique des exploitations. La typologie est construite à partir des données du Réseau d'information comptable agricole (RICA), une vaste enquête réalisée par les États de l'Union européenne auprès de 80 000 entreprises agricoles (CE 2007).

#### FINALITÉ

La typologie a été établie pour répondre aux besoins d'information de la politique agricole commune (CE 1985). Elle devient ainsi un instrument qui permet d'analyser la situation des exploitations agricoles sur la base de critères économiques et d'effectuer des comparaisons entre les classes, entre les États membres et leurs régions de même que dans le temps.

#### COMPOSITION

Les deux critères de classification sont l'orientation technico-économique (OTE) c'est-à-dire le type de production et la dimension économique (DE). Les classes de DE sont déterminées par la Marge Brute Standard (MBS). La MBS d'un produit végétal ou animal se définit comme étant la valeur de la production<sup>1</sup> tirée d'un hectare ou d'un animal moins le coût des intrants<sup>2</sup> nécessaires à l'obtention de cette production. La somme des MBS par production équivaut à la MBS de l'entreprise. Chaque État membre est responsable de la collecte des éléments d'enquête destinés au calcul de la MBS et du calcul de celle-ci, basé sur une moyenne de trois années de production. Une ferme est considérée comme

<sup>1</sup> La valeur de la production inclut le montant des subventions liées aux produits, aux superficies et au bétail.

<sup>2</sup> *Pour les productions végétales* : semences et plants, engrais, pesticides, eau d'irrigation, chauffage, séchage, frais spécifiques de commercialisation et de transformation (triage, nettoyage, emballage), frais spécifiques d'assurance, autres coûts spécifiques. *Pour les productions animales* : remplacement du bétail, alimentation (concentrés et fourrages), frais vétérinaires, de saillie et d'insémination artificielle, frais de contrôle de rendement, frais spécifiques de commercialisation et de transformation, frais spécifiques d'assurance, autres coûts spécifiques.

spécialisée dans une production lorsque plus des deux tiers de sa MBS provient de cette production (Boone 2007).

L'OTE se distingue en quatre niveaux : OTE générale, principale, particulière et subdivision d'OTE particulière (CE 1985). La DE est quant à elle exprimée en unité de dimension européenne (UDE), une unité qui équivaut depuis 1984 à une tranche de 1 200 euros de MBS (CE 1985). La typologie communautaire est présentée aux Tableau 3.3 et Tableau 3.4.

**Tableau 3.3**  
**Typologie communautaires des fermes, orientation technico-économique**

Orientation technico-économique			
Générale	Principale	Particulière	Subdivision de particulière
Exploitation spécialisée 1. Grandes cultures	13. Céréales et oléa/protéagineuses	131. Autres que riz 132. Riz 133. Céréales, oléa/protéagineuses et riz 141. Plantes sarclées 142. Céréales et plantes sarclées 143. Légumes frais de plein champ 144. Cultures diverses	1441. Tabac 1442. Coton 1443. Cultures diverses
	14. Cultures générales		
2. Horticulture	20. Horticulture	201. Maraîchage	2011. De plein air 2012. Sous verre 2013. De plein air et sous verre 2021. De plein air 2022. Sous verre 2023. De plein air et sous verre 2031. De plein air 2032. Sous verre 2033. Champignons 2034. Cultures diverses
		202. Floriculture et plantes ornementales	
		203. Cultures diverses	
3. Cultures permanentes	31. Viticulture	311. Vins de qualité	
		312. Vins autres que de qualité	
		313. Vins de qualité et autres	
		314. Raisins à destinations diverses	3141. Raisins de table 3142. Raisins secs 3143. Viticulture mixte

Orientation technico-économique			
Générale	Principale	Particulière	Subdivision de particulière
	32. Fruits et agrumes	321. Fruits autres qu'agrumes	3211. Fruits frais 3212. Fruits à coque 3213. Fruits frais et à coque
	33. Olives	322. Agrumes 323. Fruits et agrumes 330. Olives	
	34. Combinaison cultures permanentes	340. Combinaison cultures permanentes	
4. Herbivores	41. Bovins laitiers	411. Lait 412. Lait avec élevage bovin	
	42. Bovins élevage et viande	421. Bovins élevage 422. Bovins engraissement	
	43. Bovins laitiers, élevage et viande	431. Bovins lait avec élevage et viande 432. Bovins élevage et viande avec lait	
	44. Ovins, caprins et autres herbivores	441. Ovins 442. Ovins et bovins 443. Caprins 444. Herbivores sans activité dominante	
	50. Granivores	501. Porcs	5011. Porcs élevage 5012. Porcs engraissement 5013. Porcs élevage et engraissement
		502. Volailles	5021. Poules pondeuses 5022. Volailles de chair 5023. Volailles pondeuses et de chair
		503. Combinaison granivores	5031. Porcs et volailles 5032. Porcs, volailles et autres granivores
6. Polyculture	60. Polyculture	601. Horticulture et cultures permanentes 602. Grandes cultures et horticulture 603. Grandes cultures et vignes	

Orientation technico-économique			
Générale	Principale	Particulière	Subdivision de particulière
		604. Grandes cultures et cultures permanentes 605. Cultures générales 606. Horticulture ou cultures permanentes	6061. Horticulture 6062. Cultures permanentes
7. Polyélevage	71. Herbivores 72. Granivores	711. Lait 712. Autre que lait 721. Granivores et lait 722. Granivores et herbivores autres que lait 723. Granivores et élevage mixte	
8. Mixte cultures-élevages	81. Mixte grandes cultures et herbivores  82. Mixte diverses cultures et élevages	811. Grandes cultures et bovins 812. Bovins laitiers et grandes cultures 813. Grandes cultures et herbivores autres que bovins laitiers 814. Herbivores autres que bovins laitiers et grandes cultures 821. Grandes cultures et granivores 822. Cultures permanentes et herbivores 823. Diverses cultures et élevage mixte	8231. Apiculture 8232. Mixtes diverses

Source : RICA 2007.

**Tableau 3.4**  
**Typologie communautaire des fermes, dimension économique**

Dimension	Groupement DE	Taille en UDE <sup>1</sup>	Équivalent en euros
Très petites	1	Moins de 2 [	Moins de 2 400 [
	2	[ 2-4 [	[ 2 400-4 800 [
Petites	3	[ 4-6 [	[ 4 800-7 200 [
	4	[ 6-8 [	[ 7 200-9 600 [
Moyennes basses	5	[ 8-12 [	[ 9 600-14 400 [
	6	[ 12-16 [	[ 14 400-19 200 [
Moyennes hautes	7	[ 16-40 [	[ 19 200-48 000 [
Grandes	8	[ 40-100 [	[ 48 000-120 000 [
Très grandes	9	[ 100-250 [	[ 120 000-300 000 [
	10	[ 250 et plus	[ 300 000 et plus

<sup>1</sup> : Unité de dimension européenne, équivalent à 1 200 euros.

Source : CE 2007.

### LIMITES

Les limites de la typologie communautaire sont autres que celles des typologies nord américaines. Premièrement, il n'y a pas dans la typologie agricole communautaire de référence au revenu hors ferme. Il s'agit là d'une différence majeure qui, selon les objectifs de la typologie, apparaît comme une limite ou un atout.

La classification des fermes se fait selon la marge brute agricole, incluant les coûts variables (intrants) dans le calcul, plutôt que selon le revenu agricole brut. Cet élément apporte de nombreux avantages notamment en ce qui concerne les iniquités entre productions provoquées par l'utilisation du revenu agricole brut telles que notées dans les limites des typologies canadienne et américaine. Le critère de l'orientation technico-économique dans la typologie communautaire apporte quant à lui une précision supplémentaire qui ne se retrouve pas dans les typologies précédentes.

## 3.2 DIVERSES TYPOLOGIES AUX OBJECTIFS PARTICULIERS

### 3.2.1 ÉTATS-UNIS

Dans l'État du New Jersey, Tavernier et Tolomeo (2004) se sont inspirés de la typologie des fermes retrouvée dans le Agricultural, Food, and Public Policy Preference Survey (AFPPP), une enquête conduite par le National Public Policy Education Committee pour vérifier si la taille des fermes avait un lien avec l'adoption de pratiques d'agriculture durable.

## FINALITÉ

La typologie à la base de l'enquête AFPPP n'avait pas pour objectif précis de départager les fermes qui ont mis en place ou non des pratiques d'agriculture durable. Cependant, elle offrait la possibilité de le faire et les auteurs ont utilisé cette opportunité pour investiguer la question. Ainsi, en mettant en avant scène les caractéristiques des fermes ayant mis de l'avant des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement (la taille dans le cas présent), il devient possible d'utiliser ces résultats pour construire et orienter les politiques agricoles (Tavernier et Tolomeo 2004). De telles politiques tiendraient compte des composantes physiques, biologiques et économiques de l'agriculture durable en ciblant spécifiquement les fermes aux attributs choisis pour atteindre un certain nombre d'objectifs.

## COMPOSITION

La typologie du AFPPP, semblable à celle du ERS, compte sept classes de fermes, construites sur la valeur des ventes annuelles :

- Moins de 10 000 \$;
- Entre 10 000 \$ et 49 999 \$;
- Entre 50 000 \$ et 99 999 \$;
- Entre 100 000 \$ et 249 999 \$;
- Entre 250 000 \$ et 499 999 \$;
- Entre 500 000 \$ et 999 999 \$;
- 1 000 000 \$ et plus.

La variable choisie pour identifier les producteurs étant plus favorables à l'adoption de pratiques d'agriculture durable était le fait d'avoir mentionné que « l'agroforesterie, l'agriculture biologique et les autres systèmes d'utilisation durable du sol<sup>3</sup> » devaient être une priorité dans la recherche et l'éducation (Tavernier et Tolomeo 2004). Ainsi, la typologie a permis d'identifier une relation inverse entre le niveau des ventes annuelles et la propension à adopter des pratiques d'agriculture durable.

### 3.2.2 UNION EUROPÉENNE

Andersen *et al.* (2007), ont suggéré une extension à la typologie communautaire actuellement en place dans l'Union européenne. Les objectifs de la Politique agricole commune (PAC) ont récemment été révisés pour inclure notamment la notion d'éco-conditionnalité dans l'attribution des paiements gouvernementaux. Cette réorientation des politiques a conduit les auteurs à proposer des modifications à la typologie actuelle. La proposition découle du projet SEAMLESS, qui signifie *System for*

---

<sup>3</sup> Traduction libre.

*Environmental and Agricultural Modelling : Linking European Science and Society* (Anersen *et al.* 2006).

#### FINALITÉ

L'exercice mis en place par Andersen *et al.* avait pour but de classer les fermes de façon plus homogène en ce qui a trait à leur performance environnementale et donc, la pression qu'elles exercent sur l'environnement. La finalité de la typologie élargie n'est pas différente de l'objectif original de la typologie communautaire actuelle soit d'orienter les politiques agricoles.

#### COMPOSITION

La typologie développée par Andersen *et al.* est pratiquement conforme à celle déjà existante à l'exception que les auteurs y ont ajouté deux dimensions : l'utilisation du sol et l'intensité. Avec les critères de dimension et de spécialisation déjà en place, la typologie est donc basée sur quatre critères.

Le critère de dimension proposé dans la typologie communautaire a été réduit de dix à trois types. Le Tableau 3.5 montre ces types et les dimensions économiques qui les définissent.

**Tableau 3.5**  
**Typologie SEAMLESS, dimension économique**

Dimension	Taille en UDE <sup>1</sup>
Petites	Moins de 16 [
Moyennes	[ 16-40 [
Grandes	[ 40 et plus

<sup>1</sup> : Unité de dimension européenne.

Source : Andersen *et al.* 2006.

Le Tableau 3.6 présente quant à lui la dimension d'intensité. Elle est partagée en trois strates et campée sur le niveau de production agricole par hectare, en termes économiques.

**Tableau 3.6**  
**Typologie SEAMLESS, dimension d'intensité**

Intensité	Définition
Basse	Production totale <sup>1</sup> par hectare de moins de 500 euros
Moyenne	Production totale par hectare entre 500 et 3 000 euros
Élevée	Production totale par hectare de 3 000 euros et plus

<sup>1</sup> : Valeur totale de la production agricole.

Source : Andersen *et al.* 2006.

Pour le critère de spécialisation, les auteurs ont privilégié une approche plus simple que celle utilisée dans la typologie communautaire. Ainsi, des quatre niveaux de spécialisation des orientations technico-économiques, seuls les deux plus élevés ont été conservés soit l'OTE générale et principale, pour un total de dix types de spécialisation. Le Tableau 3.7 définit les types de fermes selon la spécialisation.

**Tableau 3.7**  
**Typologie SEAMLESS, dimension de spécialisation**

Spécialisation	Code - typologie communautaire	Définition
Cultures	1 + 6	> 2/3 de la MBS <sup>1</sup> en cultures ou > 1/3 en cultures et/ou cultures permanentes et/ou en horticulture
Lait	4.1	> 2/3 de la MBS en lait
Élevage et viande; Lait, élevage et viande	4.2 + 4.3	> 2/3 de la MBS en bovins et < 2/3 en lait
Ovins, caprins et autres herbivores	4.4	> 2/3 de la MBS en herbivores et < 2/3 en bovins
Porcs	5.1	> 2/3 de la MBS en porcs
Volailles; Volailles et porcs	5.2	> 2/3 de la MBS en volailles et porcs et < 2/3 en porcs
Polyélevage	7	> 1/3 et < 2/3 de la MBS en volailles et porcs et/ou > 1/3 et < 2/3 en bovins
Mixtes cultures-élevages	8	Toutes les autres fermes
Cultures permanentes	3	> 2/3 de la MBS en cultures permanentes
Horticulture	2	> 2/3 de la MBS en horticulture

<sup>1</sup> : Marge brute standard.

Source : Andersen *et al.* 2006.

Le troisième critère, basé sur l'utilisation des sols, comprend neuf types de fermes. La classification se fait selon la proportion de terres arables en pâturage permanent ou temporaire, en jachère et en culture. Le Tableau 3.8 présente les types de fermes selon l'utilisation des sols.

**Tableau 3.8**  
**Typologie SEAMLESS, dimension d'utilisation des sols**

Dimension	Définition
<b>Utilisation du sol<sup>1</sup></b>	
1) Terre indépendante	UAA égale à zéro (0) ou unité animale par hectare inférieure ou égale à 5
2) Horticulture	Pas 1) et 50 % et plus d'UAA en cultures horticoles
3) Cultures permanentes	Pas 1) ou 2) et 50 % et plus d'UAA en cultures permanentes
4) Pâturage temporaire	Pas 1), 2) ou 3) et 50 % et plus d'UAA en pâturage et 50 % et plus du pâturage en pâturage temporaire
5) Pâturage permanent	Pas 1), 2) ou 3) et 50 % et plus d'UAA en pâturage et moins de 50 % du pâturage en pâturage temporaire
6) Jachère	Pas 1), 2), 3), 4) ou 5) et 12,5 % et plus d'UAA en jachère
7) Céréales	Pas 1), 2), 3), 4), 5) ou 6) et 50 % et plus d'UAA en céréales
8) Polycultures	Pas 1), 2), 3), 4), 5), 6) ou 7) et moins de 25 % des cultures en cultures spécialisées
9) Cultures spéciales <sup>2</sup>	Pas 1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) ou 8)

<sup>1</sup> : L'utilisation du sol est définie en pourcentage d'utilisation des terres agricoles (UAA, *Utilised Agricultural Area*).

<sup>2</sup> : Inclut maïs grain, pomme de terre, betterave à sucre, houblon, soya, tabac, plantes médicinales, canne à sucre, coton, « fibre lax », chanvre, champignons, légumes « in open », fleurs « in open », semences de graminées, autres semences.

Source : Andersen *et al.* 2007.

Étant donné le nombre imposant de types de ferme possibles par la combinaison des trois dimensions économiques, des trois niveaux d'intensité, des dix spécialisations et des neuf utilisations du sol, il a été proposé de grouper les dimensions d'utilisation du sol et de spécialisation. Ainsi, 21 combinaisons « spécialisation et utilisation du sol » ont été construites et sont listées au Tableau 3.9.

**Tableau 3.9**  
**Typologie SEAMLESS, combinaison spécialisation et utilisation des sols**

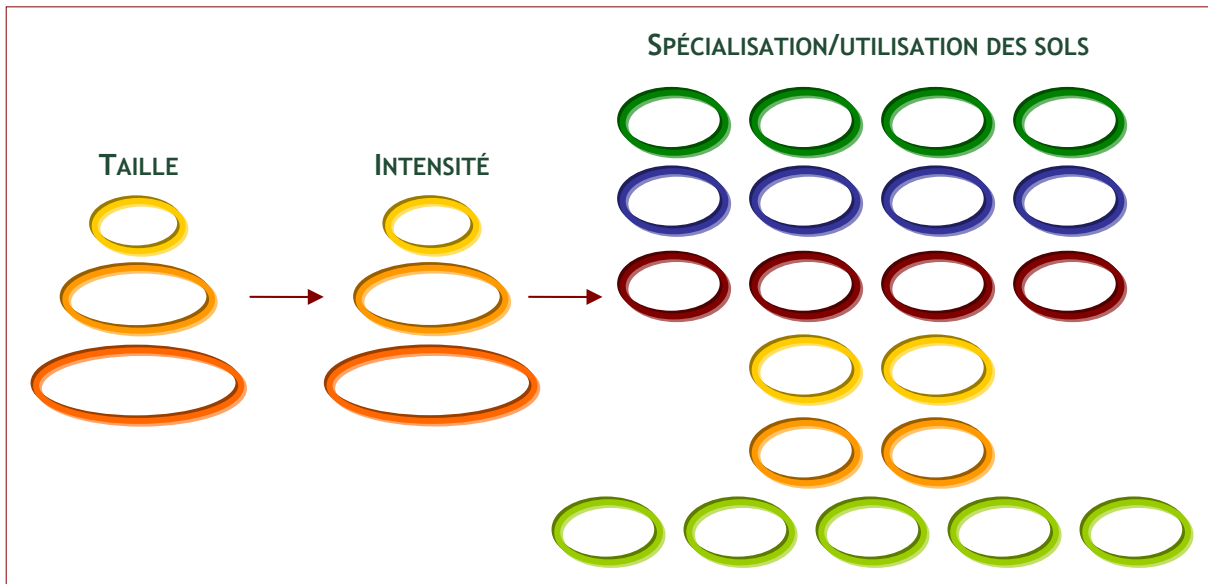
Spécialisation	Utilisation des sols
Cultures	Céréales
	Jachère
	Cultures spéciales <sup>1</sup>
	Autres
Lait	Pâturage permanent
	Pâturage temporaire
	Terre indépendante
	Autres
Élevage et viande; Lait, élevage et viande	Pâturage permanent
	Pâturage temporaire
	Terre indépendante
	Autres
Ovins, caprins et autres herbivores	Terres indépendantes
	Autres
Porcs	Terres indépendantes
	Autres
Volailles; Volailles et porcs	Toutes
Polyélevage	Toutes
Mixtes cultures-élevages	Toutes
Cultures permanentes	Toutes
Horticulture	Toutes

<sup>1</sup> : Inclut maïs grain, pomme de terre, betterave à sucre, houblon, soya, tabac, plantes médicinales, canne à sucre, coton, lin, chanvre, champignons, légumes « in open », fleurs « in open », semences de graminées, autres semences.

Source : Andersen *et al.* 2006.

La typologie SEAMLESS complète touche donc les dimensions suivantes : dimension économique (taille de la ferme), intensité de la production (valeur de la production par hectare) et spécialisation et utilisation des sols. La Figure 3.1 représente la typologie complète.

Figure 3.1  
Typologie SEAMLESS



Source : Adapté de Andersen *et al.* 2006.

### 3.2.3 FRANCE

Landais (1998) s'est intéressé à de nouvelles méthodes de construction de typologies agricoles, méthodes qui tiennent compte qu'une typologie agricole doit pouvoir être mise à jour, permettre de faire des prédictions de l'impact de nouvelles politiques agricoles, tenir compte des fonctions de l'agriculture autres qu'économiques et inclure la notion d'environnement rural dans lequel évoluent les fermes. Dans cet ordre d'idée, Landais (1998) a étudié deux typologies existantes : une typologie évolutive, issue du travail en partenariat de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) et de l'Institut de l'élevage et une deuxième à l'approche filière construite par l'INRA.

#### a) Typologie évolutive

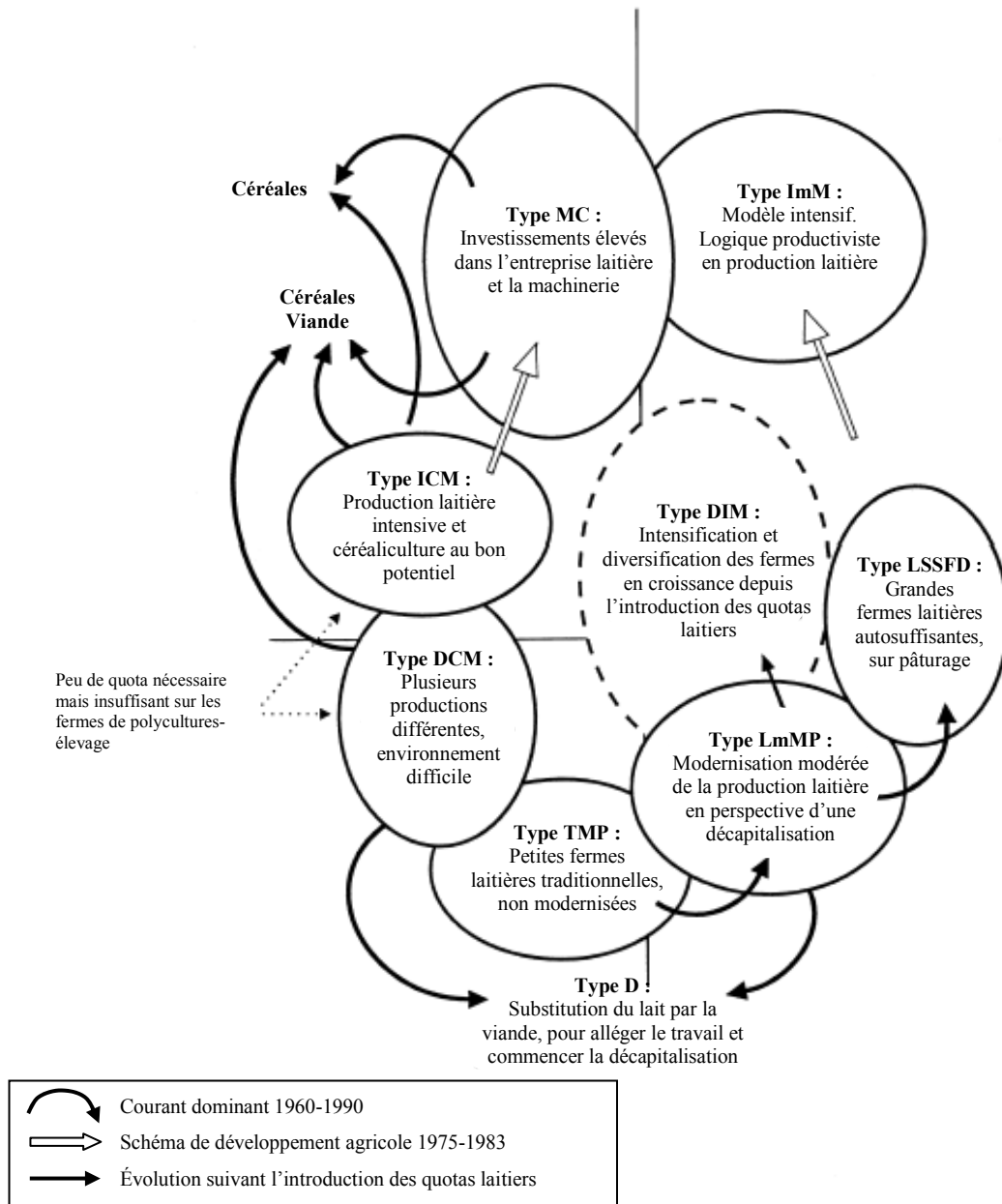
##### FINALITÉ

Dans ce cas précis, la typologie agricole développée par l'INRA et l'Institut de l'élevage n'avait pas l'objectif de guider l'État dans le développement des politiques agricoles. La finalité de cette typologie est clairement de devenir un outil pour améliorer le conseil technico-économique et de gestion offert aux producteurs en utilisant de façon plus efficace l'information disponible au niveau régional (Landais 1998).

## COMPOSITION

La typologie, conçue au niveau départemental plutôt que régional, priorise l'utilisation d'informations déjà existantes, basées prioritairement sur le savoir et les connaissances des acteurs du milieu plutôt que sur des résultats d'enquêtes (Landais 1998). Les regroupements qui forment chacun des types dans la typologie sont en fait des agglomérations de fermes autour de pôles virtuels définis par les experts. Les caractéristiques des catégories sont ensuite décrites en analysant les données statistiques des fermes regroupées autour d'un même pôle. Des enquêtes périodiques, conduites auprès d'un échantillon permanent de fermes représentatif de la diversité locale permettent par la suite de caractériser les tendances dans l'évolution et par le fait même de mettre à jour la typologie (Perrot *et al.* 1995, tiré de Landais 1998). Une typologie évolutive pour le secteur laitier du département de Haute-Marne en France est présentée à la Figure 3.2.

**Figure 3.2**  
Typologie évolutive, secteur laitier



Source : Perrot 1991 tiré et traduit de Landais 1998.

## b) Typologie filière

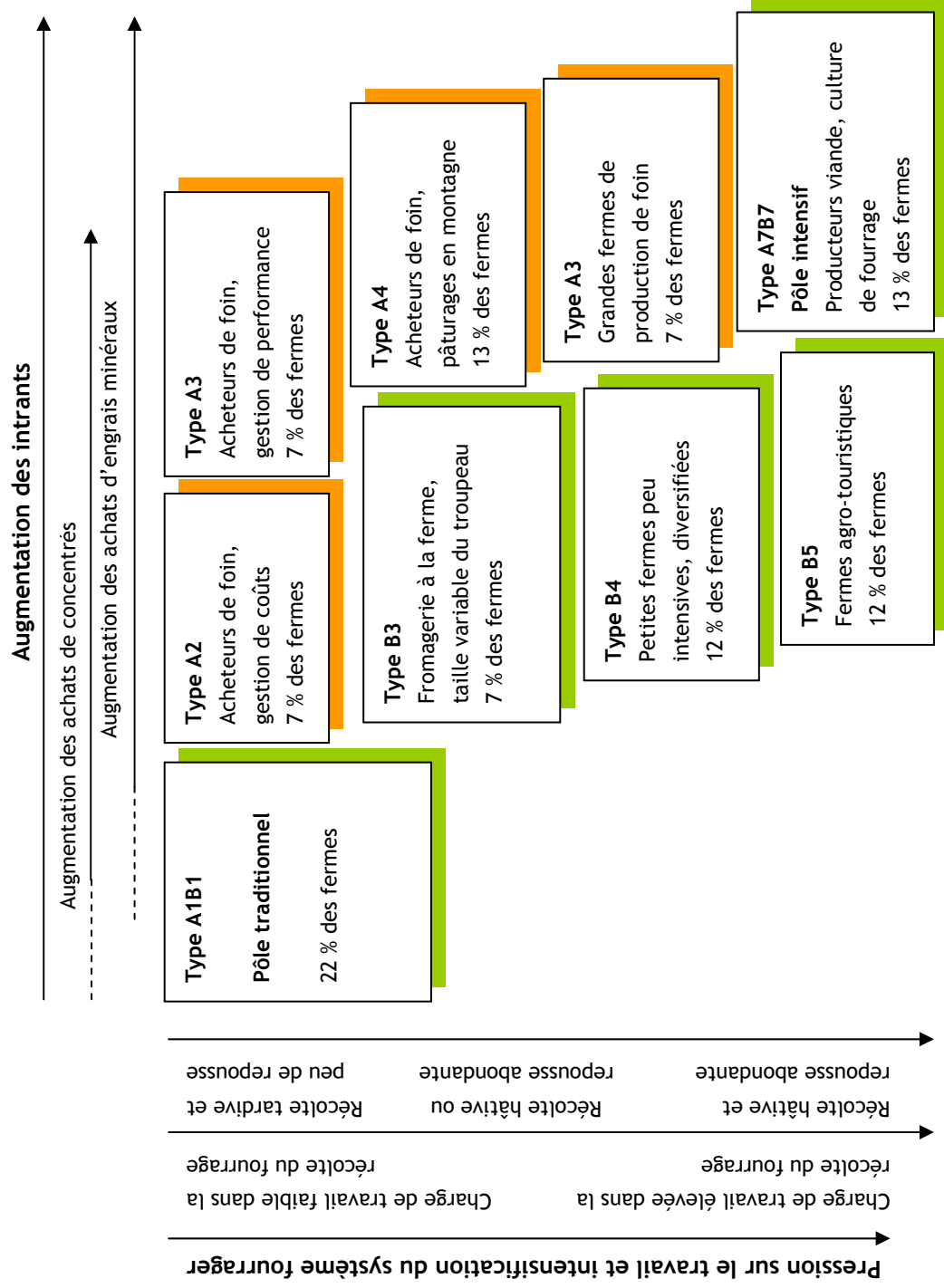
### FINALITÉ

La typologie présentée ici a d'abord été construite pour définir des types de régions agricoles. Dans son évolution, la méthode a été adaptée pour caractériser l'agriculture à l'échelle de la ferme. Cette typologie se veut descriptive de l'évolution du secteur agricole dans un contexte de développement de la filière.

## COMPOSITION

La méthode de construction de cette typologie évolutive consiste à choisir un certain nombre de variables qui sont posées sur deux axes. L'intersection des axes crée une grille dans laquelle s'insèrent différents types de fermes (Landais 1998). Les deux pôles opposés du modèle (généralement « traditionnel » et « intensif, moderne ») émergent de l'arrangement géographique des boîtes. Les filières d'évolution deviennent visibles, montrant ainsi les courants dominants et la relative similarité entre les types de fermes (Landais 1998). Le Figure 3.3 montre un exemple de cette typologie évolutive appliquée à des fermes du Pays de Thônes en Haute Savoie en France. Les trajectoires d'évolution se distinguent par les différentes couleurs.

**Figure 3.3**  
**Typologie filière, Pays de Thônes**



Source : Coulon et al. 1990, tiré et traduit de Landais 1998.

### 3.2.4 GRÈCE

Daskalopoulou et Petrou (2002) se sont intéressées au développement d'une typologie agricole qui partage les fermes selon leurs stratégies d'adaptation aux changements dans l'environnement économique et politique du secteur. La typologie est construite dans le but d'identifier les fermes les plus aptes à mettre en place des stratégies d'adoption d'activités alternatives à l'agriculture comme outil d'adaptation.

#### FINALITÉ

L'étude de Daskalopoulou et Petrou (2002) ne fait pas de lien direct entre les résultats de la classification des fermes et l'orientation que devrait prendre l'intervention de l'État face à l'avenir de l'agriculture. Cependant, une telle typologie offre une opportunité d'analyser la diversité des fermes et de préciser quelles actions devraient ou non être posées lors de l'élaboration des politiques.

#### COMPOSITION

Inspirée d'une étude de Kasimis et Papadopoulos (1995), la typologie présentée ici distingue, par leurs stratégies d'adaptation, trois types de fermes ou plus exactement de familles agricoles : la famille agricole de *subsistance*, celle de *survivance* et la famille agricole dite *productiviste* (Daskalopoulou et Petrou 2002). Les quatre critères choisis pour construire la typologie sont définis comme suit :

- La tenure des sols, ou le pourcentage de terres en location;
- Le niveau de mécanisation, ou le pourcentage de fermes par catégorie de grandeur (hectares) qui possède un tracteur;
- La main-d'œuvre, ou le ratio de la main-d'œuvre extérieure (embauchée) sur la main-d'œuvre familiale;
- La pluriactivité, ou le pourcentage de ménages dont au moins un des deux conjoints a comme occupation principale une activité hors ferme rémunérée.

Ainsi, selon ces critères, la définition des trois types de familles agricoles est la suivante (Daskalopoulou et Petrou 2002) :

#### a) Subsistance - Type I

Elles sont des fermes de petite taille (< 1 hectare) où la location des terres et la mécanisation est faible. Les membres de la famille fournissent presque toute la main-d'œuvre agricole et plusieurs ont comme occupation principale une activité hors ferme. L'activité agricole existe dans l'objectif d'autoconsommation des produits ou encore parce que la famille détient un quota (ex. tabac ou blé). Les stratégies d'adaptation de ces fermes sont soit le démantèlement ou le statu quo.

#### b) Survivance - Type II

Elles sont des fermes plutôt moyennes dont la taille peut varier (entre 1 et 50 hectares). Le niveau de mécanisation et de location des terres sur ces fermes est assez élevé et l'utilisation d'une main-d'œuvre agricole extérieure est limitée. Beaucoup des fermes de cette catégorie sont des fermes à temps partiel. Pour les plus petites (entre 1 et 10 hectares), la survie s'entrevoit par la pluriactivité alors que pour les plus grandes (entre 10 et 50 hectares), c'est par la modernisation de l'activité agricole, principale occupation, qu'on conçoit l'avenir. Dans les deux cas, l'agriculture occupe une place importante dans le revenu familial et l'occupation professionnelle. Elles ont été identifiées comme étant celles ayant le plus grand potentiel d'adoption d'activités alternatives à l'agriculture comme stratégies d'adaptation.

#### c) Productiviste - Type III

Elles sont des fermes de moyenne et grande taille (plus de 10 hectares), dynamiques, fonctionnant sur le modèle agricole productiviste. Les pourcentages de mécanisation, de terres en location et de main-d'œuvre extérieure sont élevés. D'une part, il y a les fermes productivistes pour lesquelles la modernisation constitue le moyen de survie afin de fournir un niveau adéquat de revenu et d'occupation de la main-d'œuvre familiale. Elles sont peu nombreuses à être opérées à temps partiel. D'autre part, il y a les fermes productivistes du type « entrepreneur » parmi lesquelles se retrouvent plusieurs fermes à temps partiel. Dans ce cas-ci, l'existence d'un revenu autre découle de l'expansion de la ferme (mécanisation et nécessité de capital d'investissement).

### 3.2.5 PAYS-BAS

À la suite d'un projet commandé par le Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality (MANFQ) l'organisation LEI, partenaire de Wageningen University and Research Centre, a mis au point un concept définissant les produits et les fermes et permettant d'identifier les risques pour la sécurité alimentaire.

#### FINALITÉ

La finalité de cette typologie est de tracer un portrait clair du secteur de la production d'aliments afin de l'utiliser pour le développement futur d'une politique de salubrité alimentaire. Le cadre réglementaire souhaité doit être en mesure de faire respecter deux règles : la gestion des risques à la ferme et une traçabilité complète du produit.

#### COMPOSITION

La typologie est construite à partir de critères tels les risques microbiologiques et chimiques, les propriétés des produits et les manipulations à la ferme (LEI 2005). Le concept est divisé en deux segments, soit une typologie des produits et une typologie des fermes. La première tient compte des caractéristiques intrinsèques des produits (acidité, humidité, etc.), des manipulations subies à la ferme (ajout d'agent ou méthode de conservation, parage, emballage, cuisson, etc.) et des propriétés extrinsèques

(température, humidité relative et composition de l'atmosphère de conservation, etc.). En découle trois niveaux de risque pour les produits alimentaires : faible, moyen, élevé.

La deuxième typologie, celle qui concerne les fermes, tient compte d'une série de variables en lien avec la gestion des opérations à la ferme. Le Tableau 3.10 présente la typologie des fermes, en fonction des opérations de gestion, selon le risque qu'elles représentent par rapport à la sécurité alimentaire.

**Tableau 3.10**  
**Typologie des fermes, selon leur risque pour la sécurité alimentaire**

Division	Variable	Type par niveau de risque		
		Faible	Moyen	Élevé
Équipements	Type de procédé	Non dangereux (ventes, emballage)	Entreposage, transport	Dangereux (transformation, production)
	Technologie	Équipement moderne		Équipement désuet
Stratégie	Distribution	Supermarchés	Épiceries locales et grossistes	Grossistes
	Culture	Culture de qualité	Simple rigueur	Pas de culture de qualité
	Normes	Strictes (BRC, HACCP, etc.)	Internes	Aucune
	Surveillance	Organisme indépendant	À l'interne	Aucune
Réseau (clients et fournisseurs)	Accès à l'information	Toujours	Parfois	Jamais
	Intégration	Forte	Partielle	Aucune
	Collaboration	Étroite	Limitée	Aucune
	Confiance	Élevée	Bonne	Aucune

Source : LEI 2005.

### 3.3 SYNTHÈSE

Les grandes typologies, telles que celles du Canada, des États-Unis et de l'Union européenne sont traditionnellement basées presque exclusivement sur un critère économique. Elles ne démontrent pas d'éléments innovateurs et devant le contexte agricole changeant de même que face à de nouvelles réalités, il apparaît primordial de les renouveler, du moins en partie. C'est d'ailleurs ce sur quoi certains chercheurs de l'Union européenne se penchent présentement, avec le projet SEAMLESS. Comme les différentes typologies non traditionnelles présentées précédemment, la typologie SEAMLESS apporte

des éléments novateurs et contemporains, qui sauront servir les décideurs lors de l'élaboration de politiques agricoles adaptées aux réalités modernes.

Les typologies évolutives sont particulièrement intéressantes pour répondre à un objectif d'orientation de l'agriculture. En effet, elles permettent d'évaluer les effets des interventions passées pour mieux réorienter l'avenir et modifier les trajectoires. Elles présentent cependant des limites considérables quant à la collecte et l'analyse des données nécessaires à leur construction. En effet, pour suivre l'évolution ou la trajectoire d'une ferme, il faut être en mesure de recueillir de données individuelles. Toutefois, ces limites peuvent être partiellement contournées, notamment en observant des groupes de fermes plus ou moins grands plutôt que des entreprises individuelles.

Enfin, d'autres typologies sont beaucoup plus spécifiques, comme par exemple celle des Pays-Bas sur la sécurité alimentaire. Ces classements, qui s'approchent plus de la grille d'analyse que de la typologie en tant que telle, sont moins pertinents dans un exercice de construction d'une typologie de l'agriculture en général. Cependant, l'analyse de la démarche des Néerlandais permet de constater qu'il est possible d'approcher la marge entre l'analyse de données et la typologie traditionnelle. Il est donc important de clarifier dès le début de l'opération s'il s'agit de la construction d'une typologie ou d'une analyse de données qui dresse le portrait global du secteur agricole.

Le chapitre suivant fait l'inventaire des bases de données sur les exploitations agricoles québécoises potentiellement pertinentes pour la mise sur pied d'une typologie de l'agriculture québécoise. L'examen de ces bases de données place les utilisateurs devant de nombreuses variables parmi lesquelles un choix devra être fait. L'idée de présenter les variables disponibles dans chacune des bases de données n'est pas de les utiliser toutes pour en faire l'analyse mais bien de pouvoir faire un choix éclairé des caractéristiques les plus pertinentes et les plus susceptibles de répondre aux objectifs fixés. La disponibilité des données, la fréquence de mise à jour et les aspects méthodologiques sont listés et examinés par rapport à leurs avantages et inconvénients.

## **4. BASES DE DONNÉES SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DISPONIBLES AU QUÉBEC**

---

De nombreuses bases de données sur les exploitations agricoles existent pour le Québec. Les données de ces banques sont en général recueillies au cours d'enquêtes ou encore lors de l'analyse des dossiers de producteurs pour l'obtention de subventions ou de financement. Les différentes bases de données n'ont pas toutes la même portée; recensement, pratiques culturales, données technico-économiques et situation financière se croisent, dépendamment des objectifs.

La section suivante présente cinq de ces bases de données sur les exploitations agricoles : la population visée, la fréquence de collecte et l'accessibilité aux données, les variables, la méthodologie d'enquête et le processus de validation. Enfin, les avantages et les inconvénients liés à l'utilisation des banques de données sont notés.

### **4.1 STATISTIQUE CANADA**

#### **4.1.1 RECENSEMENT DE L'AGRICULTURE**

Le Recensement de l'agriculture est conduit par Statistique Canada (STATCAN) auprès de l'ensemble des exploitations agricoles du Canada. Les données compilées dans le Recensement de l'agriculture sont utilisées par les exploitants, les groupes de producteurs agricoles, les gouvernements, les agences statistiques, les entreprises et les universités, à des fins diverses allant des décisions de production aux décisions gouvernementales en passant par la recherche et le développement (STATCAN 2006).

##### **a) Population**

L'enquête vise l'ensemble des exploitations agricoles canadiennes déclarant des revenus agricoles bruts de 2 500 \$ et plus. Une exploitation agricole est définie comme étant une ferme, un ranch ou une autre exploitation qui produit des produits agricoles dans l'intention de vendre. Au Québec en 2006, le Recensement de l'agriculture a dénombré 30 675 fermes. Le Recensement de l'agriculture permet un découpage géographique au niveau de la province ou du territoire, des comtés, des districts agricoles et des municipalités rurales.

b) Fréquence et accessibilité

Le Recensement de l'agriculture est mené tous les cinq ans depuis 1956. Ainsi, la dernière enquête, dont les données seront disponibles progressivement entre la mi-mai et l'automne 2008, couvre l'année 2006. Au niveau provincial, les variables sont diffusées gratuitement sur le site Internet de STATCAN<sup>4</sup> jusqu'au niveau de désagrégation des subdivisions de recensement unifiées.

c) Variables

**CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITANTS**

- Âge
- Sexe
- Lieu de résidence
- Nombre d'heures de travail par semaine consacrées à l'exploitation
- Nombre d'heures de travail par semaine consacrées à un emploi en dehors de l'exploitation
- Types de blessures survenues au cours des 12 derniers mois

**DONNÉES SUR LES EXPLOITATIONS**

Genre de ferme

- Classification historique (produits laitiers, bovins de boucherie, porcs, volailles et œufs, blé, céréales et oléagineux (sauf le blé), grandes cultures (sauf les céréales et oléagineux), fruits, spécialités diverses, combinaison d'animaux, légumes, autres combinaisons)
- Classification selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (élevage de bovins, élevage de porcs, élevage de volailles et production d'œufs, élevage de moutons et de chèvres, autres types d'élevage, culture de céréales et d'oléagineux, culture de légumes et de melons, culture de fruits et de noix, culture en serre et en pépinière et floriculture, autres cultures agricoles)

Utilisation des terres, mode d'occupation et pratiques de gestion des terres

- Superficies totales (possédées, louées, en métayage ou exploitées)
- Superficies en jachère, pâturage, boisés et terres humides
- Gestion des résidus de récolte au champ
- Superficies sur lesquelles sont appliqués herbicides, insecticides, fongicides, engrais chimiques et chaux
- Système d'irrigation et superficies irriguées
- Gestion des fumiers produits ou utilisés et superficies fertilisées
- Pratiques et aménagement des terres (rotation, cultures de couverture, engrais verts, zones tampons, brise-vent)

<sup>4</sup> [http://www.statcan.ca/francais/agcensus2006/index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/agcensus2006/index_f.htm).

- Forme de désherbage des terres en jachère
- Produits biologiques
- Pourcentage des semis de printemps en foin et grandes cultures terminés en date du Recensement

#### Cultures

- Superficies cultivées en foin et grandes cultures
- Superficies en légumes cultivés pour la vente
- Superficies en petits fruits et noix cultivés pour la vente
- Superficies en gazon, produits de pépinière et arbres de Noël cultivés pour la vente
- Superficies en produits de serre cultivés pour la vente
- Superficies en champignons cultivés pour la vente
- Nombre d'entailles d'érables

#### Animaux et volailles

- Nombre de bovins
- Nombre de porcs
- Nombre de moutons
- Nombre d'autres animaux (chevaux et poneys, chèvres, sangliers, visons, renards, bisons, lamas et alpagas, élans, lapins, ânes, mulets et mules, chinchillas, etc.)
- Nombre de colonies d'abeilles pour le miel ou la pollinisation
- Nombre de volailles
- Quantité de poulets, dindons ou dindes produite pour la vente
- Nombre de poussins éclos (couvoir commercial)

#### Exploitation agricole

- Forme juridique
- Applications informatiques
- Emplacement (lot, rang, paroisse, comté)
- Valeur marchande des terres et des bâtiments
- Nombre et valeur marchande de la machinerie, du matériel et de l'équipement agricole (tracteurs, camions de ferme, automobiles, matériel pour travailler le sol, semer ou planter, moissonneuses-batteuses, andaineuses et faucheuses-conditionneuses, presses, fourragères, matériel d'irrigation, autres machines et matériel d'atelier et de bureau)
- Revenus agricoles bruts (ventes de tous les produits agricoles et forestiers, paiements de programmes et revenus du travail à forfait)

- Dépenses (engrais et chaux, herbicides, insecticides et fongicides, semences et plants, aliments pour animaux et volailles, services vétérinaires, médicaments, droits de reproduction, semences animales, travail à forfait, à contrat et dépenses de camionnage, salaires, carburants, réparations et entretien de la machinerie et des bâtiments, frais de location des terres, bâtiments et équipements, services publics et de télécommunications, intérêts, autres dépenses)
- Pourcentage des dépenses d'aliments pour animaux et volailles effectués auprès de meuneries, négociants ou autres grossistes et détaillants
- Nombre de semaines de travail rémunéré (base annuelle ou temporaire)

Les données du Recensement de l'agriculture offrent la possibilité de faire des croisements avec les données du Recensement de la population. La version 2006 de ces croisements ne sera toutefois pas disponible avant l'automne 2008. Appelé « couplage agriculture-population », ces croisements permettent d'obtenir de l'information sur les variables suivantes :

#### EXPLOITATIONS AGRICOLES

- Nombre d'exploitants par exploitation
- Revenu total du ménage
- Liens familiaux

#### EXPLOITANTS

- État matrimonial
- Langue maternelle
- Plus haut niveau de scolarité atteint
- Profession
- Catégorie de travailleur
- Revenu total
- Principale source de revenu total
- Revenu provenant de l'agriculture
- Revenu agricole net
- Nombre de semaines travaillées
- Lieu de naissance
- Lieu de résidence

**FAMILLES**

- Taille de la famille
- Principale source de revenu total
- Revenu provenant de l'agriculture
- Revenu agricole net

## d) Méthodologie d'enquête

Tous les exploitants agricoles doivent obligatoirement remplir le questionnaire d'enquête du Recensement de l'agriculture. La collecte de données débute en mai et le questionnaire peut être complété par Internet ou envoyé par la poste. Les résultats font l'objet d'un contrôle de qualité rigoureux et un système de traitement automatisé les fait passer par des processus de vérification, de suivi et d'imputation.

## e) Avantages et inconvénients

Les données du Recensement font l'objet d'une validation. Il faut tout de même noter qu'elles sont basées sur des déclarations des producteurs et peuvent comporter un certain niveau d'imprécision.

Les variables sont nombreuses et disponibles pour des divisions géographiques détaillées. Le couplage agriculture-population (disponible à l'automne 2008) offre quant à lui toute une série d'autres variables. Il y a possibilité de faire un suivi dans le temps par catégorie de ferme mais l'inaccessibilité à des données individuelles rend impossible le suivi par ferme.

Il s'agit d'un recensement et donc, l'enquête est effectuée auprès de la population totale d'exploitants agricoles plutôt qu'auprès d'un échantillon.

**4.1.2 BASE DE DONNÉES COMPLÈTES SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

Au début des années 90, AAC a obtenu des fonds pour mettre sur pied le Projet de données au niveau des exploitations agricoles (PDNEA) dont les objectifs étaient de « *suivre la situation financière des entreprises agricoles, d'évaluer l'incidence sur celles-ci de tout changement en matière de politiques, de programmes ou dans les conditions économiques et aussi de gérer et d'évaluer les programmes agricoles* » (STATCAN 2006). Pour atteindre ces objectifs, AAC et la Division de l'agriculture de STATCAN ont lancé la Base de données complètes sur les exploitations agricoles (BDCEA), regroupant des informations sur les caractéristiques physiques et financières des exploitations agricoles. Découlant de la BDCEA a été conçu le Système d'extraction des statistiques agricoles (SESA). Ce dernier contient l'ensemble des caractéristiques physiques et des données financières sur l'agriculture les plus souvent demandées. Il a été conçu pour répondre facilement aux besoins d'un grand nombre d'utilisateurs.

a) Population

Les informations contenues dans la base de données concernent les exploitations agricoles dont le revenu annuel est de 10 000 \$ et plus. Pour l'année 2004, la BDCEA comporte des données sur un échantillon d'environ 3 300 fermes au Québec. Les données de l'année 2005 seront disponibles en juin 2007.

b) Fréquence et accessibilité

La BDCEA est mise à jour tous les ans. Le SESA est disponible sur cd-rom au coût de 250,00 \$ par année. La BDCEA peut être interrogée, par l'entremise de STATCAN, moyennant des frais qui varient selon la nature et la complexité de la demande.

c) Variables

**VARIABLES DE BASE**

Géographiques

- Localisation (province\*, région agricole de recensement\*, division et subdivision de recensement, secteur de dénombrement, circonscription électorale, code postal)

Exploitations

- Classification SCIAN
- Type d'exploitation\* (activité principale (50 % des ventes agricoles) et secondaire)
- Degré de spécialisation
- Cultures agricoles
- Élevage
- Revenu\* (revenu agricole brut et paiements de programmes, séparément)
- Genre d'organisation (constituée en société agricole ou non)

Exploitants

- Âge
- Sexe
- État matrimonial

---

\* Indique les variables offertes dans le SESA.

## VARIABLES SPÉCIFIQUES AUX DIFFÉRENTES ENQUÊTES

Programme des données fiscales et Programme canadien de stabilisation du revenu agricole

- Données détaillées sur les revenus et dépenses\* (par production, paiements de programmes)
- Acquisition et cession d'éléments d'actif\*
- Revenus hors ferme des exploitants\*
- Revenus hors ferme des familles agricoles

Enquête nationale sur les fermes

- Superficies cultivées\*
- Taille des cheptels\*
- Certains éléments financiers\*

Enquête de juin sur les cultures

- Superficies cultivées\*

Enquête de juillet sur le bétail

- Taille des cheptels\*

Enquête financière sur les fermes

- Achats et ventes de biens en immobilisation
- Actif et passif\*
- Capitaux empruntés à long terme\*

d) Méthodologie d'enquête

La BDCEA rassemble les données de diverses sources :

- Programme des données fiscales et Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PDF/PCSRA) (1987 à 2004)
- Enquête nationale sur les fermes (ENF) (1988 à 1992)
- Enquête de juin sur les cultures (EJC) (1993 à 2004)
- Enquête de juillet sur le bétail (EJB) (1993 à 2004)
- Enquête financière sur les fermes (EFF) (1987 à 2004)

L'ensemble des données est soumis des vérifications exhaustives. Cependant, toutes les estimations produites à partir de la BDCEA sont établies à partir d'un échantillon, ce qui peut donner lieu à des erreurs. Ainsi, un coefficient de variation est attribué à toutes les estimations de la base ce qui permet d'évaluer le niveau de confiance de l'estimation en question. Le système de cotation présenté au Tableau 4.1 est proposé pour les différents intervalles de coefficient de variation.

**Tableau 4.1**  
**Cotation des intervalles de coefficient de variation, BDCEA**

<b>Lettre</b>	<b>Coefficient de variation</b>	<b>Cote</b>
A	Moins de 4,99 %	Excellent
B	5,00 % à 9,99 %	Très bon
C	10,00 % à 14,99 %	Bon
D	15,00 % à 24,99 %	Acceptable
E	25,00 % à 34,99 %	À utiliser avec prudence
F	35,00 % et plus	Trop peu fiable pour être publié

Source : STATCAN 2006.

e) Avantages et inconvénients

La BDCEA est très détaillée et offre des données sur plus d'une dizaine d'années. Les variables financières (revenus, dépenses, actif, passif, capitaux) peuvent être très utiles pour évaluer la situation financière des fermes.

Les données ferme par ferme ne sont pas disponibles. Le SESA limite l'utilisation des données aux catégories prédéterminées. De plus, les petits regroupements occasionnent des coefficients de variation élevés ce qui déprécie la fiabilité des données. Il est toutefois possible, moyennant des frais, de faire des commandes spéciales à partir de la BDCEA pour obtenir des données qui sortent du cadre préétabli du SESA.

## 4.2 LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

### 4.2.1 PROGRAMME CANADIEN DE STABILISATION DU REVENU AGRICOLE

Le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) regroupe la stabilisation du revenu et la protection en cas de catastrophe. Il vise toutes les exploitations agricoles du Canada s'étant adonnées à des activités agricoles pendant au moins six mois consécutifs et ayant déclaré des revenus (ou des pertes) agricoles à l'Agence du revenu du Canada aux fins de l'impôt. Les exploitations participantes doivent également avoir terminé (ou tenté de terminer) un cycle de production au cours de l'année du programme<sup>5</sup>.

a) Population

La base de données PCSRA regroupe des informations sur les fermes qui participent au programme. La base de données contient des informations sur environ 22 000 exploitations

<sup>5</sup> <http://www.agr.gc.ca/pcsra/>.

soit à peu près 75 % des fermes de la province<sup>6</sup>. Les données sont actuellement disponibles pour l'année 2004.

#### b) Fréquence et accessibilité

Les participants doivent s'inscrire annuellement au programme. Les données sont donc mises à jour chaque année. La base de données n'est, à l'origine, pas accessible au public. L'interrogation par un organisme extérieur à la Financière agricole du Québec (FADQ), gestionnaire de la base de données, n'est donc pas habituelle. La Commission d'accès à l'information doit donner son accord avant toute requête.

#### c) Variables

##### IDENTIFICATION

##### Identification de l'exploitation

- Localisation
- Forme juridique

##### Identification des exploitants

- Âge
- Sexe

##### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Revenus par production
- Dépenses par type de dépense
- Paiements de programmes et unités assurées
- Contributions au PCSRA (gouvernement et producteur)
- Événements catastrophiques (productions et explications)
- Valeur des ventes de produits dans les autres provinces
- Marge de production de l'année en cours
- Marge de référence avec ajustement structurel
- Montant de l'arrimage avec l'ASRA
- Paiements du PCSRA
- Type de grains produits et consommés par les animaux de l'entreprise
- Répartition de la masse salariale selon le lien de dépendance
- Nombre d'unités productives pour chaque production

#### d) Méthodologie d'enquête

La collecte de données se fait par l'intermédiaire des formulaires d'inscription des producteurs au programme.

---

<sup>6</sup> La FADQ possède également une base de données sur environ 18 000 entreprises inscrites à l'ASRA et 13 000 entreprises inscrites à l'Assurance récolte.

e) Avantages et inconvénients

Les données ne sont disponibles que pour les participants au PCSRA qui sont toutefois relativement nombreux (75 % des fermes). Certains problèmes de représentativité peuvent être rencontrés. L'avantage principal de la base de données PCSRA est que les informations sont accessibles ferme par ferme et non pas limitées à des regroupements prédéterminés. Les données de revenu par produit sont disponibles de façon détaillée, à chaque année. Il n'y a cependant pas de processus de requête officiel pour interroger la base de données PCSRA et son accès nécessite l'accord de la FADQ.

## 4.2.2 BANQUE DE DONNÉES DES DOSSIERS DE FINANCEMENT AGRICOLE

La banque de données des dossiers de financement est un outil de travail de la Financière agricole du Québec (FADQ). Elle contient des informations sur les clients de la FADQ au financement de même que sur les bénéficiaires d'une subvention à l'établissement.

a) Population

La banque de données renferme des informations sur les producteurs qui ont obtenu un prêt ou une subvention à l'établissement de la FADQ. Il s'agit d'environ 15 000 producteurs. Les données sont actuellement disponibles pour l'année 2005.

b) Fréquence et accessibilité

Les clients de la FADQ mettent à jour leur dossier à la fin de chaque année financière. Les données sont donc renouvelées en continu pour toutes les entreprises ayant une entente de prêt. La base de données n'existe que pour un usage interne et les requêtes doivent être approuvées par la Commission d'accès à l'information.

c) Variables

### EXPLOITANTS

- Âge
- Sexe
- Lieu de résidence
- Formation
- Expérience
- Catégorie d'emprunteur

### EXPLOITATIONS AGRICOLES

- Localisation
- Volume de production (production principale)
- Type de production (productions secondaires)

## DONNÉES FINANCIÈRES

- États financiers (état des résultats et bilan au coût d'acquisition)

### d) Méthodologie d'enquête

Les informations des producteurs sont ajoutées dans la banque lors d'une demande de financement. Il n'y a pas de validation systématique des données. Les dossiers sont complétés et validés par le conseiller en financement lors de l'entrevue avec le producteur. Ils sont mis à jour annuellement tant que le producteur reste client de la FADQ.

### e) Avantages et inconvénients

Les données sont disponibles ferme par ferme et ne sont pas limitées à des regroupements préétablis. Il n'y a pas de processus de requête officiel pour interroger la base de données.

## 4.3 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC

### 4.3.1 FICHE D'ENREGISTREMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Au Québec, l'enregistrement d'une exploitation agricole se fait auprès du MAPAQ. Ce dernier a institué le processus afin de recueillir des informations sur la localisation des animaux et des végétaux, de faire un suivi agro-environnemental de l'agriculture, de se doter d'outil permettant d'accompagner chaque exploitant et d'adapter les programmes d'aide financière aux besoins et à la réalité des exploitations agricoles (MAPAQ 2007). L'enregistrement est obligatoire pour les producteurs afin de bénéficier des mesures d'aide financières offertes par le MAPAQ de même que de profiter d'autres avantages, notamment le remboursement d'une partie des taxes municipales.

#### a) Population

L'enregistrement des exploitations agricoles vise l'ensemble des fermes du Québec ayant un revenu agricole brut annuel (incluant les ventes de produits et les paiements de programmes) de 5 000 \$ ou plus. Pour 2004, la dernière année disponible, 30 102 entreprises agricoles avaient complété leur fiche d'enregistrement.

#### b) Fréquence et accessibilité

La mise à jour de la fiche d'enregistrement se fait tous les trois ans. Les données des fiches sont compilées par le MAPAQ et sont accessibles gratuitement. Cependant, vu le caractère nominatif des informations contenues dans les fiches, les demandes doivent passer par la Commission d'accès à l'information du Québec (CAI).

c) Variables

**IDENTIFICATION**

Identification de l'exploitation

- Forme juridique
- Localisation

Identification des exploitants

- Âge
- Sexe

**RELÈVE**

- Intention de vendre ou transférer l'exploitation d'ici cinq ans
- Intention d'avoir de la relève pour l'exploitation
- Identification de la relève (âge, sexe, niveau de scolarité)

**MAIN-D'ŒUVRE**

- Familiale (lien, nombre, sexe)
- Engagée (nombre, sexe, temps plein, temps partiel, saisonnière, temporaire, moyenne d'heures par semaine)
- Provenance de la main-d'œuvre engagée (nombre, extérieur du Québec, régionale, autres régions)

**REVENUS AGRICOLES BRUTS**

**(RECETTES AGRICOLES, PLUS LES PAIEMENTS D'ASSURANCE)**

- Revenus agricoles totaux (année précédente, année en cours)
- Sources de revenus (pourcentage, activité principale)

**AGROENVIRONNEMENT**

- Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF)
- Exploitation traversée par un cours d'eau naturel ou aménagé (largeur moyenne de la bande riveraine, aménagement)
- Dépenses en engrais minéraux
- Bilan phosphore

## PRATIQUES DE GESTION

### Gestion de l'exploitation

- Applications informatiques (ordinateur, Internet)
- Fabrication de moulée à la ferme (pourcentage des besoins)
- Numéro de troupeau VALACTA
- Quota laitier (kg de m.g./jour)
- Programme de gestion de troupeau
- Insémination artificielle
- Transformation embryonnaire

### Services-conseils

- Gouvernemental
- De groupe
- Centre d'expertise

### Transformation à la ferme et mise en marché

- Transformation à la ferme
- Commercialisation par un regroupement de producteurs
- Kiosque à la ferme
- Marché public
- Autocueillette
- Agrotourisme
- Entrepôt (réfrigéré, atmosphère contrôlé)

## SUPERFICIES EXPLOITÉES

- En propriété
- En location de quelqu'un
- Productions biologiques (organisme de certification)

## PRODUCTIONS VÉGÉTALES (STANDARD, BIO, TRANSGÉNIQUE)

- Acériculture (entailles, potentiel, superficie)
- Céréales et oléagineux récoltés pour le grain
- Céréales récoltées pour la semence pedigree
- Champignons
- Cultures abritées
- Fourrages
- Pâturages
- Autres (tabac, engrais verts)
- Fruits

- Horticulture ornementale
- Légumes frais
- Légumes de transformation
- Superficies non cultivées (terres en friche, plantations forestières)

## PRODUCTIONS ANIMALES

### Répartition

- Nombre de poissons (truites d'ensemencement, de table et d'étang, saumons)
- Nombre de bovins de boucherie (veaux, taures, taureaux, corral, balance à la ferme, propriété)
- Nombre de bovins laitiers (vaches, taures, génisses, veaux, taureaux, stabulation, gestion des eaux de laiterie, contrôle laitier, insémination, transfert embryonnaire, propriété)
- Nombre de chevaux (juments, mâles, poulains, selle, trait, course, propriété)
- Nombre d'ovins (brebis, agnelles, béliers, agneaux, boucherie, lait, production, logiciel de régie de troupeau ou d'évaluation génétique, insémination artificielle, propriété)
- Nombre de porcs (truies, verrats, porcelets, avec ou sans pouponnière, équipement d'abreuvement, poids d'entrée et de sortie, production, nombre de formulations alimentaires, phytase, logiciel de régie de troupeau ou d'évaluation génétique, propriété)
- Nombre de veaux lourds (lait, grain, propriété)
- Nombre de volailles (poules, poulettes, poulets, dindons, autres volailles, œufs de consommation, d'incubation, production, phytase, propriété)
- Nombre d'autres animaux (chèvres laitières, angora ou de boucherie, lapins, cervidés, abeilles, autres, propriété)

### Gestion des déjections

- Par production (entreposage, abri, étanche, accumulation de litière, traitement)

#### d) Méthodologie d'enquête

La collecte de données se fait à partir d'un questionnaire électronique, accessible aux producteurs dans les directions régionales et les centres de service du MAPAQ. Les données sont traitées par le MAPAQ et validées auprès des directions compétentes.

#### e) Avantages et inconvénients

Les données passent par un processus de validation formel mais beaucoup moins élaboré que celui appliqué par les instituts de statistiques tels STATCAN. Compte tenu qu'il faille

obligatoirement passer par la Commission d'accès à l'information (CAI) et à cause du processus même de requête de données sur la base de données des fiches d'enregistrement, les délais sont parfois longs pour l'obtention des données.

#### 4.4 VUE D'ENSEMBLE

Le tableau Tableau 4.20 résume les caractéristiques des bases de données sur les exploitations agricoles du Québec. Le tableau montre, pour chacune d'elles, la population incluse dans la base de données, la dernière année disponible, la fréquence et l'accessibilité, un résumé des variables et les avantages et inconvénients principaux.

**Tableau 4.2**  
**Résumé des caractéristiques des bases de données sur les exploitations agricoles du Québec**

Base de données	Population (Québec)	Fréquence et accessibilité	Variables <sup>1</sup>	Avantages et inconvénients
Recensement de l'agriculture	30 675 fermes	Quinquennale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données sur les exploitants</li> <li>Genre de ferme</li> <li>Travail et blessures</li> <li>Utilisation des terres</li> <li>Cultures et élevage</li> <li>Revenus et dépenses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Possibilité de croisement avec les données du recensement de la population</li> <li>Processus de validation</li> <li>Pas de données ferme par ferme</li> </ul>
Base de données complète sur les exploitations agricoles	3 300 fermes Disponible : 2006	Annuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données sur les exploitants</li> <li>Genre de ferme</li> <li>Utilisation des terres</li> <li>Cultures et élevage</li> <li>Revenus et dépenses</li> <li>Actif et passif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus de validation</li> <li>Pas de données ferme par ferme</li> <li>Données sur plusieurs années</li> <li>Données financières</li> </ul>
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	≥ 10 000 \$ de revenu agricole brut Disponible : 2004 (2005, juin 2007)	Possibilité de sorties spéciales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données sur les exploitants</li> <li>Genre de ferme</li> <li>Revenus et dépenses</li> <li>Actif et passif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données disponibles ferme par ferme</li> <li>Données financières</li> <li>Pas de processus formel de requête de données</li> </ul>
Dossiers de financement agricole	22 000 fermes Disponible : 2003	Annuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données sur les exploitants</li> <li>Genre de ferme</li> <li>Revenus et dépenses</li> <li>Marge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données disponibles ferme par ferme</li> <li>Données financières</li> <li>Pas de processus formel de requête de données</li> </ul>
Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles	15 000 fermes Disponible : 2005	CAI <sup>2</sup> Annuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données sur les exploitants</li> <li>Localisation</li> <li>Type et volume de production</li> <li>États financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données disponibles ferme par ferme</li> <li>Données financières</li> <li>Pas de processus formel de requête de données</li> </ul>
	30 102 fermes ≥ 5 000 \$ de revenu agricole brut Disponible : 2004	CAI Triennale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données sur les exploitants</li> <li>Genre de ferme</li> <li>Relève et main-d'œuvre</li> <li>Agroenvironnement</li> <li>Pratiques de gestion</li> <li>Cultures et élevages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus de validation sommaire</li> <li>Délais importants</li> </ul>

<sup>1</sup> : Pour une définition plus détaillée des variables, voir les sections 4.1 à 4.3.

<sup>2</sup> : Commission d'accès à l'information.

## 5. RÉFLEXIONS

---

À la lumière de toutes ces informations sur le cadre méthodologique entourant la construction d'une typologie agricole, sur les typologies existantes et sur les bases de données sur les exploitations agricole disponibles au Québec, certaines conclusions peuvent être tirées.

Tout d'abord, il est primordial que les objectifs de la typologie agricole qui doit être mise en place soient définis clairement. Il s'agit d'une étape essentielle, déterminante pour le choix des critères de classification des fermes et des bases de données à utiliser. En ce sens, puisqu'il s'agit d'une typologie agricole, il convient d'utiliser des variables ou des éléments de caractérisation des fermes qui sont en lien étroit avec l'agriculture. Bien que d'autres typologies séparent les fermes selon des critères non agricoles (âge et revenu familial), il semble que ces éléments puissent amener des confusions ou des classifications plus ou moins représentatives de la réalité.

La section sur les typologies déjà existantes a permis de constater qu'il existe des approches différentes de celles plus classiques, où les critères économiques sont dominants. En effet, le contexte environnemental a conduit certaines régions du monde à raffiner leurs typologies pour y inclure des critères environnementaux. Ainsi, les pratiques culturelles ou l'intensité de production se retrouvent parmi les variables utilisées pour caractériser l'agriculture moderne. D'autres typologies telles que celles dites évolutives ou de filière présentent des opportunités à ne pas négliger. Celles-ci impliquent non seulement des données d'enquête mais aussi des opinions d'experts. L'objectif de ces typologies est de caractériser non seulement les fermes qui constituent l'agriculture d'un territoire mais aussi les tendances dans l'évolution du système. A posteriori, les typologies évolutives deviennent de précieux indicateurs des effets des politiques agricoles sur le milieu et peuvent par la suite servir de guide lorsque l'objectif est de modifier les trajectoires.

Une fois que les objectifs de la typologie sont établis, le choix des critères de ségrégation doit se faire parmi une série de variables disponibles dans différentes bases de données. Ces bases de données offrent des avantages et des inconvénients mais il importe d'avoir en tête les objectifs finaux de la typologie à construire pour sélectionner la base de données à utiliser. Le fait de vouloir caractériser l'agriculture de façon ponctuelle ou sur une période plus ou moins longue dans le temps influence le choix de la base de données dans laquelle seront puisées les informations. Il faut aussi noter qu'il y a peu ou pas de variables qualitatives compilées dans les bases de données disponibles.

En conclusion, l'étape à franchir est certes celle du choix final des objectifs de la typologie de l'agriculture québécoise. Cette décision s'accompagne nécessairement de nombreuses réflexions. Mitura (2006) soulève d'ailleurs quelques questionnements qui peuvent être utiles pour guider les décideurs dans la conception de la typologie : *Devrait-on utiliser une typologie différente que l'on développe des politiques sociales et rurales ou des politiques*

*commerciales? Est-ce que la typologie québécoise doit nécessairement être basée sur celles des États-Unis ou du Canada? Comment les enquêtes ou les bases de données peuvent-elles être adaptées pour répondre aux besoins d'utilisation d'une typologie agricole?*

## BIBLIOGRAPHIE

---

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA (AAC). *Statistiques sur les revenus des familles agricoles, 2004*, Appendice I, Typologie des fermes, pages 82-83, 2007, <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/21-207-XIF/21-207-XIF2007000.pdf>, consulté en avril 2007.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA (AAC). *Défis et possibilité à long terme : capacité concurrentielle future et prospérité du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire*, Groupe de travail FPT sur l'analyse économique, Rapport d'étape, 54 pages, 2006, [http://www.agr.gc.ca/pol/pub/cp/pdf/cp\\_f.pdf](http://www.agr.gc.ca/pol/pub/cp/pdf/cp_f.pdf), consulté en avril 2007.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA (AAC). *Caractéristiques du secteur agricole diversifié du Canada*, 10 pages, janvier 2002, [http://www.agr.gc.ca/pol/can\\_sect/pdf/can\\_sect\\_f.pdf](http://www.agr.gc.ca/pol/can_sect/pdf/can_sect_f.pdf), consulté en avril 2007.

ANDERSEN, Erling, Berien ELBERSEN, Frans GODESCHALK et David VERHOOG. (a). *Farm Management Indicators and Farm Typologies as a Basis for Assessments in a Changing Policy Environment*, Journal of Environmental Management, Vol. 82, No. 3, pages 353-362, 2007.

ANDERSEN, Erling, Berien ELBERSEN, Frans GODESCHALK et David VERHOOG. (b). *New Policy Objectives - New Farm Typologies?*, PACIOLI 14, Agricultural Economics Research Institute (LEI), pages 111-121, février 2007, [http://www.lei.dlo.nl/publicaties/PDF/2007/8\\_xxx/8\\_07\\_02.pdf](http://www.lei.dlo.nl/publicaties/PDF/2007/8_xxx/8_07_02.pdf), consulté en avril 2007.

ANDERSEN, Erling, David VERHOOG, Berien ELBERSEN, Frans GODESCHALK et B. KOOLE. *A Multidimensional Farming System Typology*, SEAMLESS, report no. 12, may 2006, [http://www.seamless-ip.org/Reports/Report\\_12\\_PD4.4.2.pdf](http://www.seamless-ip.org/Reports/Report_12_PD4.4.2.pdf), consulté en mai 2007.

BENEDICT, M.R., H.R.TOLLEY, F.F.ELLIOT et Conrad TAEUBER. *Need for a New Classification of Farms*, Journal of Farm Economics, Vol. 26, No. 4, pages 694-708, 1944.

BOONE, Koen. *A New EU Typology of Farms*, PACIOLI 14, Agricultural Economics Research Institute (LEI), pages 122-128, février 2007, [http://www.lei.dlo.nl/publicaties/PDF/2007/8\\_xxx/8\\_07\\_02.pdf](http://www.lei.dlo.nl/publicaties/PDF/2007/8_xxx/8_07_02.pdf), consulté en avril 2007.

COMMISSION EUROPÉENNE (CE). *Définition des variables utilisées dans les résultats standard du RICA*, Direction générale de l'agriculture et du développement rural, RI/CC 882 rev.8.1., 32 pages, avril 2007, [http://forum.europa.eu.int/Public/irc/agri/rica/library?l=/fadn\\_committees/ricc/definitions\\_variables\\_1/\\_FR\\_1.0\\_&a=d](http://forum.europa.eu.int/Public/irc/agri/rica/library?l=/fadn_committees/ricc/definitions_variables_1/_FR_1.0_&a=d), consulté en avril 2007.

COMMISSION EUROPÉENNE (CE). Décision 85/377/CEE, portant établissement d'une typologie communautaire des exploitations agricoles, 7 juin 1985, p. 1-32, 1985, <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:31985D0377:FR:HTML>, consulté en avril 2007.

DASKALOPOULOU, Irene et Anastasia PETROU. *Utilising a Farm Typology to Identify Potential Adopters of Alternative Farming Activities in Greek Agriculture*, Journal of Rural Studies, Vol. 18, No. 1, pages 95-103, 2002.

DELANE, E. Welsch et Donald S. MOORE. *Problems and Limitations Duet o Criteria Used for Economic Classification of Farms*, Journal of Farm Economics, Vol. 47, No. 5, Proceedings Number, pages 1555-1564, 1965.

HURLEY, Ray. *Problems Relating to Criteria for Classification of Farms*, Journal of Farm Economics, Vol. 47, No. 5, Proceedings Number, pages 1565-1571, 1965.

IRAIZOZ, Belen, Matthew GORTON et Sophia DAVIDOVA. *Segmenting Farms for Analysing Agricultural Trajectories: A Case Study of the Navarra Region in Spain*, Agricultural Systems, Vol. 93, No. 1-3, pages 143-169, 2007.

JOHNSON, Jim. *A Typology for U.S. Farms National Survey Data*, Economic Research Service, USDA, 2002, <http://household.aers.psu.edu/PapPre/Johnson-USFarmTypology.pdf>, consulté en avril 2007.

KÖBRICH, C., T. REHMAN et M. KHAN. *Typification of Farming Systems for Constructing Representative Farm Models: Two Illustrations of the Application of Multi-variate Analyses in Chile and Pakistan*, Agricultural Systems, Vol. 76, No. 1, pages 141-157, 2003.

KOSTROWICKI, Jerzy. *Agricultural Typology Concept and Method*, Agricultural Systems, Vol. 2, No. 1, pages 33-45, 1977.

LANDAIS, E. *Modelling Farm Diversity: New Approaches to Typology Building in France*, Agricultural Systems, Vol. 58, No. 4, 1998, pages 505-527, 1998.

LEI. *Factors Determining Food Safety*, Summary, 5 pages, avril 2005, [http://www.lei.dlo.nl/publicaties/PDF/2005/5\\_xxx/5\\_05\\_04\\_summary.pdf](http://www.lei.dlo.nl/publicaties/PDF/2005/5_xxx/5_05_04_summary.pdf), consulté en avril 2007.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC (MAPAQ). *Enregistrement d'une exploitation agricole*, Répertoire des programmes, 2007, [http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche\\_doc.cgi?dossier=187&table=0](http://www.formulaire.gouv.qc.ca/cgi/affiche_doc.cgi?dossier=187&table=0), consulté en mai 2007.

MITURA, Verna. *A Canadian Farm Typology: Discussion Paper*, Agriculture Division, Statistique Canada, 4 pages, avril 2006.

MITURA, Verna, Cally ABRAHAM, Katrin NAGELSCHMITZ et Fabrice NIMPAGARITSE. *The Contribution of Farm Typology to Farm Level Analysis of the Canadian Agricultural Sector*, PACIOLI 13, Agricultural Economics Research Institute (LEI), pages 74-93, novembre 2005, [http://www.lei.dlo.nl/publicaties/PDF/2005/8\\_xxx/8\\_05\\_04.pdf](http://www.lei.dlo.nl/publicaties/PDF/2005/8_xxx/8_05_04.pdf), consulté en avril 2007.

RÉSEAU D'INFORMATION COMPTABLE AGRICOLE (RICA) *Orientation technico-économique : TF général (2003)*, Guide méthodologique 2007, [http://ec.europa.eu/agriculture/rica/detailtf\\_fr.cfm](http://ec.europa.eu/agriculture/rica/detailtf_fr.cfm), consulté en avril 2007.

SPENCER, J.E. et Norman R. STEWART. *The Nature of Agricultural Systems*, Annals of the Association of American Geographers, Vol. 63, No. 4, pages 529-544, 1973.

STATISTIQUE CANADA (STATCAN). *Base de données complètes sur les exploitations agricoles : manuel de référence 2006*,

STATISTIQUE CANADA (STATCAN). *Recensement de l'agriculture 2006*, [http://www.statcan.ca/francais/agcensus2006/index\\_f.htm](http://www.statcan.ca/francais/agcensus2006/index_f.htm), consulté en mai 2007.

TAVERNIER, Edmund et Vic TOLOMEO. *Farm Typology and Sustainable Agriculture : Does Size Matter ?* Journal of Sustainable Agriculture, Vol. 24, No. 2, pages 33-46, 2004.

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA). *Structural and Financial Characteristics of U.S. Farms*, Economic Research Service Agriculture Information Bulletin, number 797, 95 pages, March 2005, <http://www.ers.usda.gov/publications/aib797/aib797.pdf>, consulté en avril 2007.

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE (USDA). *ERS Farm Typology for a Diverse Agricultural Sector*, Economic Research Service, Agriculture Information Bulletin, number 759, 8 pages, September 2000, <http://www.ers.usda.gov/publications/aib759/aib759.pdf>, consulté en avril 2007.